

POLITIQUE

La péréquation: une honte pour les péquistes, une vertu pour les libéraux
Page B 2



SCIENCE

Le propre de l'homme
Page B 6

LE DEVOIR



PERSPECTIVES

Montrer la porte à Bush

Le mouvement antiguerre américain cible la présidentielle de 2004

Deux mois et demi après la chute de Bagdad, le mouvement de paix américain continue lui aussi d'avoir des accrochages, quoique moins médiatisés, avec la Maison-Blanche. Son nouveau mot d'ordre: empêcher la réélection de George W. Bush à la présidentielle de 2004.

GUY TAILLEFER
LE DEVOIR

L'organisation antiguerre américaine MoveOn.org ne mâchait pas ses mots la semaine dernière dans une pleine page de publicité publiée dans le *New York Times*, accusant George W. Bush «d'avoir envoyé à leur mort des hommes et des femmes en Irak pour un mensonge».

S'est-il démobilisé, le mouvement antiguerre, dans la foulée d'une intervention militaire qui n'a pas cessé de recevoir l'appui majoritaire de l'opinion publique aux États-Unis? «Pas du tout», prétend l'historien de gauche Howard Zinn, de l'université de Boston, qui suit la situation de près. «Internet crépite d'appels à la protestation et de textes exposant les manipulations de la Maison-Blanche. Compte tenu du fait que la propagande de Bush domine 90 % des médias, je trouve plutôt encourageant qu'à peine plus de 50 % de l'opinion accepte les propos de l'administration.»

Les événements des dernières semaines ont apporté plusieurs «mensonges» au moulin du mouvement antiguerre: une enquête a été ouverte au Congrès américain sur les «exagérations» faites par la Maison-Blanche au sujet de la présence d'armes de destruction massive pour justifier le déclenchement des hostilités — alors qu'à ce jour ces armes restent introuvables; la guerre de libération tourne tous les jours plus clairement à l'occupation alors que les attaques se multiplient contre les armées américaine et britannique; enfin, après avoir nié les motivations commerciales et pétrolières de la guerre d'Irak, l'administration Bush fait rimer «reconstruction» avec octroi de millions de dollars en contrats à des entreprises américaines.

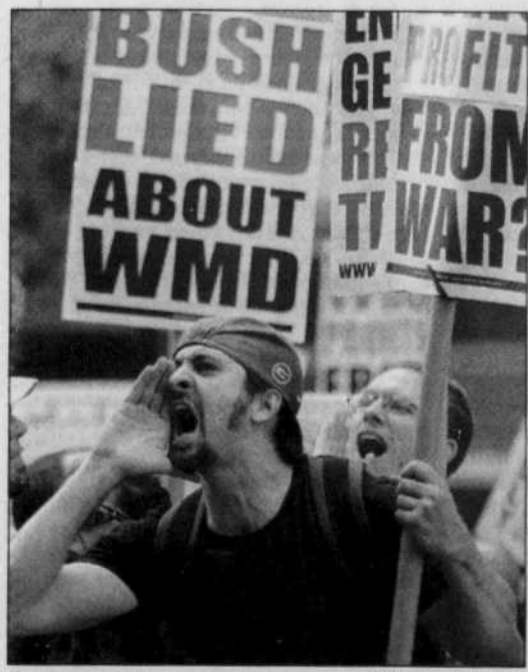
Contrairement aux forces de paix qui se sont vite repliées en 1991 après la première guerre du Golfe, les organisateurs affirment qu'ils ont cette fois-ci l'intention de persévérer dans leur lutte contre une guerre qu'ils jugent du reste «loin d'être terminée». Comment? En élargissant le champ de leur croisade aux problèmes sociaux créés par l'arrivée de la droite conservatrice à la Maison-Blanche et en concentrant leurs énergies à bloquer le retour de M. Bush en 2004.

«Changer de régime commence à la maison», dit l'une des affiches de MoveOn, une organisation qui fait ouvertement la promotion des candidats démocrates à la présidence — ce qui n'est pas courant au sein d'un mouvement antiguerre prisonnier de l'absence de voie alternative de gauche au sein du système électoral américain. En l'occurrence, le mouvement antiguerre, toujours aussi morcelé et toujours aussi peu visible dans les grands médias, donne l'impression d'avoir pris le relais d'un Parti démocrate totalement incapable d'articuler son opposition à M. Bush.

Pour le président, la campagne a commencé lundi dernier à New York alors qu'il honorait de sa présence un dîner de financement électoral à 2000 \$US le couvert organisé par des titans de Wall Street et de l'industrie immobilière new-yorkaise. La soirée a permis d'amasser quatre millions de dollars, une somme record pour ce genre d'événement, pendant qu'environ 3000 «dissidents patriotiques», comme ils se sont baptisés, manifestaient dans la rue dans une cacophonie de causes allant de la dénonciation de la guerre en Irak à la défense de l'environnement, des libertés civiles et du droit à l'avortement.

«Au lieu d'assister à des dîners de financement, Bush devrait être destitué pour avoir délibérément menti au monde au sujet de cette guerre et de l'occupation coloniale de l'Irak», affirme Larry Holmes, porte-parole

VOIR PAGE B 2: BUSH



CHIP EAST REUTERS

Lundi dernier, 3000 «dissidents patriotiques» ont manifesté dans la rue dans une cacophonie de causes allant de l'Irak à l'environnement.

Moratoire anti-OGM



ROBERT PRATTA REUTERS

Les États-Unis n'ont pas cessé cette semaine de frapper sur la délégation européenne là où ça fait mal, répétant sans relâche que les craintes européennes face aux OGM ne reposent sur aucun fait scientifique fiable et crédible.

Bush sort son arsenal

L'administration américaine ne lésine pas sur les moyens pour inciter l'UE à revenir sur sa décision de bloquer l'entrée des OGM sur son territoire

En partant de nouveau en croisade contre le moratoire anti-OGM imposé depuis 1999 par l'Union européenne, l'administration Bush, cette semaine, a subtilement relancé le débat sur l'innocuité des organismes génétiquement modifiés. Avec un objectif latent: justifier de plus belle, au delà de la levée d'une barrière commerciale qui nuit à l'agriculture des États-Unis, le recours aux OGM dans l'agriculture et l'alimentation... en mettant au rancart les doutes et les questions sur leurs effets néfastes.

FABIEN DEGLISE
LE DEVOIR

Le temps des compromis et du dialogue est désormais révolu. George W. Bush a décidé de repar-tir en guerre cette semaine. Cette fois-ci contre l'Union européenne (UE) et son irritant moratoire sur l'importation d'aliments issus du génie génétique, en vigueur depuis 1999.

Pour arriver à ses fins, l'arsenal a été savamment choisi: une plainte formelle déposée avec le Canada et l'Argentine devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC) — les procédures ont commencé jeudi dernier —, une accusation tout aussi formelle portée à la veille du sommet américano-européen contre l'UE, que Bush tient responsable d'entretenir, avec son moratoire, la famine en Afrique, et, en coulisse, une campagne de séduction du pape, orchestrée par Colin Powell, pour que le souverain pontife se prononce officiellement en faveur des OGM.

L'administration américaine ne lésine pas sur les moyens pour faire entendre raison à Bruxelles et inciter l'UE à revenir sur sa décision de bloquer l'entrée des OGM sur son territoire. Pour le bien de l'humanité, bien sûr, selon M. Bush, puisqu'il «faut encourager la diffusion d'une biotechnologie sûre et efficace pour gagner la bataille contre la famine à l'échelle planétaire», a-t-il déclaré cette semaine. Pour le bonheur aussi des agriculteurs américains qui, face à cette barrière commerciale, perdraient 300 millions de dollars par année, faute de débou-

chés sur le Vieux Continent pour leur soja, leur maïs et leur canola génétiquement modifiés. Le Canada, troisième producteur de produits transgéniques au monde après les États-Unis et l'Argentine, dont l'industrie du canola a chuté de 183 millions de dollars par an depuis l'entrée en vigueur du moratoire européen, acquiesce. Les géants du génie alimentaire — Monsanto et Dow Chemical en tête — aussi.

«L'issue de la bataille en cours va sans doute solidifier le dégoût et le rejet des Européens face aux OGM»

La victoire serait d'ailleurs assurée. «Les chances de voir reculer l'Europe sont très élevées», souligne Jean-Philippe Gervais, spécialiste des échanges alimentaires internationaux au département des sciences de la consommation de l'Université Laval. «L'administration Bush a mis beaucoup d'argent dans le développement de son agriculture et dans les programmes d'ouverture de nouveaux marchés pour ses OGM. Elle est prête à aller jusqu'au bout. Elle a aussi la raison de son côté puisque l'UE, tout comme la communauté scientifique internationale, n'arrive toujours pas à justifier ce moratoire.»

Aucun fait scientifique fiable

Les États-Unis le savent très bien et n'ont pas cessé une minute, cette semaine, de frapper sur la délégation européenne là où ça fait mal. Avec une formule redondante pour appuyer leur requête: les craintes européennes face aux OGM ne reposent sur aucun fait scientifique fiable et crédible. «C'est vrai», souligne Alain Bergeron, du Conseil de la science et de la technologie du Québec, aussi auteur du rapport OGM et alimentation humaine —



TIM WIMBORNE REUTERS

À Sacramento lundi, des milliers de personnes ont envahi les abords du Capitole californien pour protester contre les OGM.

Impact et enjeux pour le Québec.

«Aucun OGM mis sur le marché ne semble avoir causé de réactions néfastes sur la santé humaine ou animale, dit-il. Beaucoup de recherches ont été faites à travers le monde, et pas seulement par les marchands de semences génétiquement modifiées, comme les environnementalistes veulent bien le laisser croire. Des chercheurs indépendants se sont aussi penchés sur le sujet et, dans l'état actuel des connaissances, il est impossible de remettre en cause l'innocuité des OGM.» Il ajoute: «Le passé ne peut toutefois pas être garant de l'avenir. Il y a toujours une insuffisance de la recherche sur les effets à long terme des OGM sur les organismes humains comme plusieurs risques théoriques inhérents. Une insuffisance qui justifie la prudence chez les uns et pas chez d'autres. C'est une question d'attitude.»

Une question de commerce aussi qui, depuis 1999, a servi les intérêts de l'Europe, croit Jean-Philippe Gervais: «En invoquant cette crainte, l'UE a réussi à protéger son marché des aliments en provenance des États-Unis pendant toutes ces années, dit-il. Ça été profitable, sans aucun doute... mais la fin de la récréation risque de sonner très bientôt.»

En effet, le 7 juillet, le Parlement européen pourrait finalement lever son moratoire sur l'importation d'OGM. Et ce, avant même que l'OMC ne se prononce au sujet de la plainte déposée par Washington. Ot-

tawa et Buenos Aires de mai dernier. La raison? L'adoption de deux réglementations prévues à cette date, portant sur l'étiquetage des aliments qui contiennent des OGM et sur la traçabilité des produits transgéniques, deux mesures présentées par l'UE depuis des années comme un préalable à l'abolition de sa barrière anti-OGM. «C'est une belle façon de s'en sortir vu le faible dossier que possède l'Europe pour le justifier», souligne M. Bergeron.

Des marchés lucratifs

Peut-être. Mais en cédant si facilement sous les pressions exercées par Washington, le Parlement européen risque du même coup de légitimer la guerre en faveur de la prolifération des OGM lancée par l'administration Bush. «Cette victoire des États-Unis va démontrer à la face du monde que l'Europe n'a pas pu justifier son moratoire pour des motifs de santé publique», dit M. Gervais, et, par le fait même, va envoyer le message selon lequel les OGM ne sont pas à craindre et que les peurs qui y sont associées ne reposent sur rien de solide... même si rien n'est scientifiquement aussi sûr!

Mieux, ce doublé, comme disent les joueurs de cartes, pourrait être encore plus rentable pour les États-Unis qui, le sourire triomphant, vont voir s'ouvrir à eux les marchés

VOIR PAGE B 2: OGM

PERSPECTIVES

Programme canadien de péréquation

Une honte pour les péquistes, une vertu pour les libéraux



Michel David

Le cauchemar canadien

Le Canada n'est pas le seul pays où existe un système de péréquation. Avec diverses modalités, l'Allemagne, la Suisse, l'Australie, la Belgique, l'Espagne et même les États-Unis ont aussi des programmes de transfert basés sur le principe de la redistribution de la richesse entre les États, cantons, communautés et autres «autonomies».

On a pourtant l'impression que la péréquation est la parfaite illustration de la nature du fédéralisme canadien: généreuse dans son principe, cauchemardesque dans son application, inépuisable source de chicanes.

Au cours des dernières années, le débat sur le déséquilibre fiscal entre Ottawa et les provinces s'est concentré sur la participation du gouvernement fédéral au financement des services de santé, mais la péréquation demeure un sujet de discorde permanent.

Dans le budget qu'il a présenté le 12 juin dernier, Yves Séguin a évalué les revenus de la péréquation à 4,1 milliards en 2003-04, soit exactement le montant qu'il escompte du Transfert canadien en matière de santé et de services sociaux. C'est dire l'importance qu'il revêt pour les provinces bénéficiaires. D'autant plus qu'il s'agit de sommes transférées de façon inconditionnelle, que celles-ci peuvent dépenser comme bon leur semble, sans avoir de comptes à rendre à Ottawa.

Même les experts se perdent dans les dédales d'un système d'une complexité kafkaïenne, dont les révisions périodiques réservent aux provinces des surprises qui peuvent être assez traumatisantes, comme ce rajustement à la baisse de plus de un milliard, imputé à la surévaluation de la population québécoise, que le fédéral avait signifié sans avertissement au gouvernement Landry, au beau milieu de la dernière campagne électorale.

Comme pour ajouter un peu de suspens, il y a huit estimations pour chaque exercice financier, dont les données finales ne sont établies que 30 mois après qu'il ait pris fin. On avouera qu'il y a vraiment de quoi donner des cauchemars à un ministre des Finances, qui ne sait jamais quand le ciel va lui tomber sur la tête.

Le hasard de la vie politique a voulu que M. Séguin réalise enfin son rêve de devenir ministre des Finances précisément au moment où la formule de péréquation doit être revue. Les nouvelles dispositions doivent en principe entrer en vigueur le 1^{er} avril 2004.

À l'issue de la conférence fédérale-provinciale tenue à Halifax cette semaine, M. Séguin n'a pas précisé ce que le Québec allait soumettre aux autres provinces, qui entendent présenter une proposition commune au gouvernement fédéral.

Le rapport du comité qu'il a présidé sur le déséquilibre fiscal, daté de mars 2002, recommandait toutefois une série de modifications substantielles visant à mettre les finances des provinces à l'abri des caprices statistiques et, bien entendu, à augmenter leurs revenus.

La formule actuelle est basée sur la «norme des cinq», c'est-à-dire la capacité fiscale moyenne des cinq provinces suivantes: le Québec, l'Ontario, la Manitoba, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique. Les provinces dont la capacité fiscale est inférieure à cette moyenne reçoivent de la péréquation, les autres non.

Dans un monde idéal, toutes les provinces devraient avoir la capacité de percevoir les mêmes revenus par habitant que la plus riche d'entre elles, c'est-à-dire l'Alberta, mais la commission Séguin avait calculé qu'il en coûterait 100 milliards de plus annuellement au gouvernement fédéral, ce qui est évidemment impensable.

La commission recommandait plutôt un retour à la «norme des dix», qui était utilisée jusqu'en 1982. Celle formule aurait assuré aux provinces bénéficiaires des revenus additionnels de 2,9 milliards en 2002-03, dont 1,5 milliard pour le Québec.

Le problème est qu'il ne s'agit pas de véritables négociations entre le gouvernement fédéral et les provinces dans la mesure où les modalités de la péréquation sont fixées par une loi fédérale. On peut discuter, mais au bout du compte, c'est toujours Ottawa qui tranche. «Nous croyons que le gouvernement fédéral agit unilatéralement, dans un total arbitraire», déclarait M. Séguin jeudi. Sans blague, il vient de découvrir ça?

Il y a plus de 20 ans, Jacques Parizeau avait pris, lui aussi, la tête d'un «front commun» des provinces. Lors des rencontres entre ministres fédéral et provinciaux des Finances, il prenait un malin plaisir à saboter les plans de son vis-à-vis fédéral de l'époque, Allan MacEachen, qui était pourtant un vieux renard, en démontrant, chiffres à l'appui, à ses collègues provinciaux que ce dernier tentait de les rouler.

Sous la férule de M. Parizeau, le Québec a développé une remarquable expertise en matière de transferts fédéraux en général, et de péréquation en particulier. Il faut dire que le Québec touche un peu plus de la moitié des sommes versées aux provinces au titre de la péréquation. Cela stimule l'intérêt pour le sujet.

Les fonctionnaires du ministère des Finances, qui ont participé aux travaux de la commission sur le déséquilibre fiscal, ont dû sourire intérieurement en voyant M. Séguin consacré expert par ses homologues provinciaux. Eux-mêmes avaient été nettement moins impressionnés par celui qui est devenu leur patron.

Malgré tous ses efforts, M. Parizeau n'avait pas réussi à empêcher ce qu'il appelait la «tenaille fédérale» de se refermer. Dans son esprit, l'étranglement financier du Québec se voulait en effet le complément de la «nuit des longs couteaux».

À sa décharge, il faut dire que le gouvernement Trudeau accumulait les déficits à un rythme encore plus affolant que les provinces. Le retour de l'abondance a permis du même coup à Ottawa de raffiner ses méthodes en matière constitutionnelle. Plus besoin de coup de force: il suffit au gouvernement fédéral d'utiliser ses surplus budgétaires, réalisés sur le dos des provinces, pour envahir leurs champs de compétence.

Allan MacEachen le disait déjà à l'époque: «Le pouvoir politique d'un gouvernement, dans une situation financière, est déterminé par sa situation financière.» Peu importe qui succédera à Jean Chrétien, cette réalité va demeurer. M. Séguin risque à son tour de très mal dormir.

mdavid@ledevoir

ROBERT DUTRISAC
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

À l'automne 1998, le ministre fédéral des Finances, Paul Martin, avait rencontré à Winnipeg ses homologues des provinces afin de discuter du renouvellement du programme de péréquation, un exercice qu'il faut refaire tous les cinq ans. Chacun des ministres provinciaux des Finances avait présenté les demandes de sa province afin de bonifier le régime. Paul Martin avait recueilli ces demandes qui, mises bout à bout, ajoutaient plusieurs milliards à la somme qu'Ottawa verse en péréquation aux provinces moins nanties. La réunion n'avait guère duré plus de quatre heures: Paul Martin avait mis fin à la discussion en soulignant que son gouvernement ne pouvait accéder à toutes les demandes des provinces. Par la suite, le gouvernement fédéral avait tout simplement fait à sa tête et modifié le programme de péréquation comme bon lui semblait.

Cinq ans plus tard, les ministres provinciaux des Finances se sont juré de ne plus se faire prendre à ce jeu. Les pourparlers doivent avoir lieu cet automne pour que les nouvelles règles entrent en vigueur le 1^{er} avril 2004. D'ici septembre, les ministres entendent présenter au ministre fédéral des Finances John Manley une proposition commune de réforme de la péréquation, une première depuis la mise en place de la péréquation en 1957. Plus question pour Ottawa de se servir de l'arbitrage nécessaire entre les demandes disparates des provinces pour imposer un programme renouvelé de péréquation défini par les seuls mandarins de la capitale canadienne. Du moins, c'est ce que les provinces espèrent.

Il est vrai que la péréquation, qui représente une somme de dix milliards par année que se répartissent toutes les provinces sauf l'Ontario et l'Alberta, est régie par une loi fédérale. C'est à Ottawa de décider et les provinces n'ont en principe rien à dire. Mais comme le programme est d'une complexité byzantine, il est sujet à interprétation. Surtout, les sommes versées peuvent varier beaucoup d'une année à l'autre, ce qui déstabilise les finances publiques des provinces.

Une proposition commune

À Halifax jeudi, les ministres provinciaux des Finances se sont montrés fermes. Certains ont eu des mots «très durs» envers Ottawa, a signalé le ministre des Finances du Québec, Yves Séguin. Il faut dire qu'ils n'ont guère apprécié que John Manley, à la veille de leur rencontre, viennent leur dire que les deux milliards supplémentaires que devait verser le fédéral aux provinces pour la santé, si son surplus était suffisamment élevé, ne seraient pas au rendez-vous. Plusieurs provinces ont déjà intégré cet apport dans leur budget. «Ce qui choque tout le monde autour de la table, c'est la relation dans laquelle nous sommes, où nous croyons que le gouvernement fédéral agit unilatéralement, dans un total arbitraire», a résumé M. Séguin cette semaine.

On veut surtout rencontrer John Manley avant de se faire imposer une réforme pensée à Ottawa. À la rencontre d'Halifax, Yves Séguin a présenté à ses collègues cinq principes qui devraient guider l'élaboration d'une proposition commune des provinces. Sur ces grands principes, les provinces se sont entendues. Les ministres croient que John Manley annoncera dès la fin septembre les changements qu'ils comptent apporter à la péréquation. On souligne que ce candidat à la direction de son parti aura sans doute d'autres chats à fouetter à l'automne — le congrès libéral a lieu à la mi-novembre. Les modifications à la péréquation doivent faire l'objet d'un projet de loi qui doit être déposé avant la fin de l'année.

En premier lieu, les provinces veulent que la gestion du programme soit clarifiée afin d'éviter les dérapages qui assènent des durs coups aux provinces touchées. Par exemple, l'effet du recensement de 2001 sur les sommes versées — un écart de un milliard en 2003-04 pour le Québec —, l'erreur de Statistique Canada en ce qui concerne l'évaluation des



CLÉMENT ALLARD LE DEVOIR

«Ce qui choque tout le monde autour de la table, c'est la relation dans laquelle nous sommes, où nous croyons que le gouvernement fédéral agit unilatéralement, dans un total arbitraire», a résumé M. Séguin cette semaine.

données du recensement et les modifications ad hoc des méthodes de calcul. De ce premier principe en découle un deuxième: il faut réduire la volatilité des paiements de péréquation d'année en année. Souvent, les provinces — et pas seulement le Québec — sont informées très peu de temps avant la fin de leur année financière qu'elles devront absorber d'importantes diminutions du montant versé. Cet élément est capital pour les ministres des Finances.

Le troisième principe — il n'est pas nouveau — a trait au calcul de la moyenne des capacités fiscales des provinces. La péréquation repose sur une comparaison de la capacité respective des provinces de lever des revenus de tout ordre; on compare pas moins de 33 assiettes fiscales différentes (impôt sur le revenu des particuliers et des entreprises, taxes de vente, impôt foncier, redevances, etc.). À l'heure actuelle, on compare la capacité fiscale de cinq provinces — le Québec, l'Ontario, la Manitoba, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique. Les provinces voudraient inclure dans le calcul l'ensemble des provinces, y compris la riche Alberta, ce qui ferait monter la note de trois milliards.

Quatrièmement, chacune des provinces voudrait que les calculs de certaines assiettes fiscales soient revus. Pour le Québec, c'est le calcul de l'impôt foncier, pour la Saskatchewan, c'est celui des redevances minières. C'est à ce chapitre que les divergences entre provinces peuvent apparaître. Enfin, les provinces voudraient contrer la volonté du fédéral de ne pas tenir compte de certains éléments des assiettes fiscales. On le voit: tout cela peut s'avérer extrêmement technique.

Une dimension politique

Mais il y a une dimension politique: quel avenir Ottawa voit-il dans la péréquation, un principe d'ailleurs inscrit dans la Constitution de 1982? Quel rôle jouera-t-elle? Contrairement aux prévisions du fédéral d'il y a cinq ans, les paiements en péréquation ont tendance à s'amincir puisque les disparités fiscales entre les provinces ont tendance à diminuer. Ottawa ne consacre plus que 6 % de ses revenus à la péréquation, alors que ce pourcentage atteignait 7 % il y a quelques années et qu'il a déjà atteint 8 %. Ce phénomène fait en sorte que le fédéral conserve davantage d'argent dans ses coffres, ce qui accentue le déséquilibre fiscal.

De son côté, le Québec, qui touchait six milliards en péréquation il y a quelques années, n'en obtiendra que 4,1 milliards en 2003-04, soit un peu plus de 7 % de ses revenus. Contrairement au gouvernement du Parti québécois, le gouvernement Charest n'a pas honte de parler de péréquation, note-t-on chez les fonctionnaires.

Pour un gouvernement souverainiste, la péréquation est un concept vicieux pour deux raisons: il semble confirmer que le Québec a besoin financièrement du régime fédéral. Il confirme aussi que le Québec ne fait pas partie du club sélect des provinces riches du Canada. La péréquation apparaît comme la manifestation de la pauvreté atavique des Québécois, qui ne peuvent se passer du fédéral. Pour le gouvernement Charest, la péréquation n'est qu'une autre vertu du fédéralisme dont le Québec profite, un des atouts du régime fédéral canadien.

BUSH

SUITE DE LA PAGE B 1

d'International ANSWER (Act Now to Stop War and End Racism), une coalition de la gauche pure et dure américaine, à l'origine de certaines des grandes manifestations qui ont attiré des centaines de milliers de personnes à San Francisco, New York et Washington l'automne et l'hiver derniers.

«De la même façon que cette collecte de fonds donne le coup d'envoi à la campagne de réélection de M. Bush, cette manifestation pourrait être le début d'une vague de protestation nationale contre lui», a de son côté déclaré au journal *Village Voice* Bill Dobbs, porte-parole de l'autre grande coalition antiguerre — mais plus modérée —, United for Peace and Justice. UPJ espère mobiliser le 4 juillet prochain, fête nationale américaine, des milliers de personnes à Philadelphie, où M. Bush doit célébrer l'inauguration du National Constitution Center, un nouveau musée interactif sur la Constitution américaine. «Que cet homme qui a violé la Constitution en envahissant l'Irak [...] visite le lieu de naissance de la Constitution est une insulte à tous les Américains», s'insurge UPJ sur sa page Internet.

La privatisation de l'Irak

Les antiguerres veulent marteler l'idée que la guerre en Irak est aussi une guerre contre la démocratie américaine. «Nous croyons que le temps est venu pour le mouvement de paix de se concentrer sur la dimension "justice sociale" de cette guerre», disait encore Leslie Cagan, d'UPJ, dans les pages du *Village Voice*. «L'argent utilisé pour

bombarder les gens à Bagdad est volé à nos écoles, à nos hôpitaux et à notre système de sécurité sociale.»

Dans cette logique, c'est l'ensemble du *corporate America*, nourri par la Maison-Blanche, qui se retrouve au banc des accusés dans une offensive auprès de l'opinion publique contre «des faiseurs et les profiteurs de guerre». Par exemple, «quatre jours d'action» ont été organisés début juin par UPJ contre la compagnie Bechtel et «l'invasion de l'Irak par le secteur privé» pendant que des pétroliers comme Exxon-Mobil ont été ciblés par des appels au boycottage des pompes à essence.

Bechtel est ce géant commercial auquel la Maison-Blanche a accordé un contrat de 680 millions pour gérer la reconstruction des ports, centrales électriques, aéroports, écoles, routes et autres installations irakiennes. Selon UPJ, cette entreprise a «l'un des pires bilans au chapitre des droits humains et de l'environnement».

Parallèlement, des activistes comme Naomi Klein se déchainent contre la «privatisation» de l'Irak menée par Paul Bremer, l'administrateur civil nommé par M. Bush début mai pour gouverner l'Irak. «Bremer a déroulé le tapis rouge pour les multinationales américaines», dit-elle. «Sous prétexte de se débarrasser du parti Baas de Saddam Hussein, Bremer s'est lancé dans une attaque massive contre l'État irakien et les entreprises d'État.» Plusieurs centaines de milliers de fonctionnaires irakiens ont été mis à pied depuis un mois.

Un rapport syndical sur 18 entreprises américaines actives en Irak vient d'ailleurs d'être publié par US La-

bor Against the War (USLAW), une coalition d'organisations syndicales antiguerre. Le document indique que la majorité de ces 18 entreprises ne sont pas syndicalisées et que «plusieurs ont fait des gestes d'hostilité bien documentés à l'endroit de travailleurs qui cherchaient à s'organiser». Le rapport signale que Bechtel, qui compte 40 000 employés, «est largement non syndicalisée».

L'un des cas les plus singuliers, de l'avis d'USLAW, est celui de MCI WorldCom, qui a décroché auprès du gouvernement un contrat de 30 millions pour la construction d'un réseau de télécommunications cellulaires. Le contrat, soutient USLAW, équivaut «au sauvetage d'un criminel en col blanc»: l'année dernière, l'entreprise s'est placée sous la protection de la loi sur les faillites après avoir reconnu avoir gonflé frauduleusement ses revenus de 11 milliards. En mai dernier, une amende de 500 millions lui était imposée; tout de suite après, l'entreprise obtenait le contrat en Irak.

USLAW s'est joint à une campagne internationale pour le rétablissement des droits syndicaux en Irak et l'établissement de conditions de travail sécuritaires. Un groupe de travail sera envoyé à l'automne en Irak pour évaluer la situation. Les syndicats indépendants ont été interdits par Saddam Hussein à partir de 1987 et il y a peu de doute dans l'esprit d'USLAW que M. Bush ne respectera pas davantage les droits des travailleurs irakiens. «On peut être certain que [la démocratie que M. Bush veut apporter à l'Irak] ne comprend pas les droits des travailleurs et la promotion de syndicats forts et indépendants. Bush et ses cohortes ont mené une guerre sans merci contre les travailleurs américains. On n'attend rien de différent dans leur traitement des travailleurs en Irak.»

OGM

SUITE DE LA PAGE B 1

— et hautement nécessaires pour assurer la croissance de leur propre économie — marchés des pays en développement. «Si l'Europe cède, ces pays qui, actuellement, sont réticents à se lancer dans la culture d'OGM pour ne pas s'aliéner le marché européen ne pourront plus imposer de restrictions aux produits américains issus du génie génétique», dit Eric Darier, pourfendeur des gènes modifiés en conserve ou sur plant, pour le compte de l'organisme environnemental Greenpeace. «C'est d'ailleurs ce scénario qui s'est joué quand l'Europe a perdu devant l'OMC contre les États-Unis au sujet des hormones de croissance dans le bœuf.»

Reste que dans ce stratagème américain conçu pour mieux semer à tous vents les graines de la discorde, plusieurs inconnues pourraient bien compliquer l'équation et freiner les ardeurs de l'administration Bush. À commencer par le comportement des consommateurs européens qui, face à l'étiquetage des OGM, devraient en bout de piste décider du sort de ces ingrédients manipulés sur les tablettes d'épicerie. «Et l'issue de la bataille en cours va sans doute solidifier le dégoût et le rejet des Européens face aux OGM», prévoit M. Darier.

À moins que ce rejet ne soit renforcé par l'entrée en vigueur, le 11 septembre prochain, du protocole de Carthagène sur la biosécurité. Un protocole que l'UE est en voie de ratifier et qui consacre ce principe de précaution rabroué par les États-Unis et mis en avant par Bruxelles depuis 1999 pour justifier le moratoire. Avec, à la clef, l'assurance que même si Washington remporte cette première manche face à l'Europe, les OGM se retrouveront, comme c'est déjà le cas aujourd'hui, un peu dans nos assiettes et très au cœur de la polémique.

LE DEVOIR

LE MONDE

IRAK

Washington
envoi des experts
indépendantsUn soldat américain est tué
à bout portant à BagdadAGENCE FRANCE-PRESSE, REUTERS
ET ASSOCIATED PRESS

Washington — Un groupe d'experts américains indépendants a quitté les Etats-Unis hier pour l'Irak, chargé de fournir au secrétaire à la Défense Donald Rumsfeld et à l'administrateur en chef américain Paul Bremer une évaluation de l'après-guerre, selon le Pentagone.

«Ils feront une évaluation informelle et en informeront M. Bremer et le secrétaire à la Défense», a déclaré un porte-parole, le commandant Chris Isleib, en précisant que ces experts travailleraient en coordination avec l'équipe de M. Bremer à Bagdad.

Cette mission confiée à des experts indépendants survient alors que l'inquiétude grandit aux Etats-Unis face aux multiples attaques dont font l'objet les Américains et les Britanniques en Irak, et au retard pris dans la reconstruction du pays.

«Cette équipe n'est pas envoyée là-bas pour secourir Bremer parce que Bremer n'a pas besoin d'être secouru. Il est ouvert à toute aide, et ces personnes vont lui donner l'assistance qu'il souhaite», a indiqué un autre porte-parole du Pentagone, Larry Di Rita. Il a aussi écarté toute idée selon laquelle Donald Rumsfeld aurait voulu imposer à Bremer ces experts.

Les cinq experts sont dirigés par un ancien secrétaire à la Défense adjoint dans l'administration Clinton, John Hamre, qui dirige actuellement le Centre d'études stratégiques et internationales, un organisme de réflexion, a-t-il précisé.

Dernière victime de la guérilla désormais quasi quotidienne contre les troupes d'occupation en Irak, un militaire américain a été grièvement blessé à la tête hier par un tir à bout portant dans un magasin d'un quartier nord-ouest de Bagdad. Le soldat, un spécialiste nommé par les autorités américaines pour tenter de gagner l'opinion irakienne à leur cause, a été touché par derrière alors qu'il achetait des DVD dans le quartier de Kazimiyah, ont déclaré des habitants.

«Il a pris des dollars dans son porte-monnaie et alors que je comptais l'argent, j'ai entendu un "bang". Il est resté pétrifié puis s'est effondré», a raconté le propriétaire du magasin, qui a tenu à garder l'anonymat. Deux autres soldats sont arrivés, l'ont ramassé et l'ont emmené.

«Le tireur n'a pas été arrêté», a déclaré un porte-parole de l'armée américaine. Selon un habitant, un jeune homme aurait tiré sur le militaire à bout portant.

Le dirigeant du Conseil suprême pour la révolution islamique en Irak, l'ayatollah Mohammed Bakir al-Hakim, a pour sa part appelé hier les Irakiens, lors d'un prêche dans la ville sainte de Najaf, à recourir en premier lieu à des moyens de résistance pacifiques.

La veille, deux soldats américains avaient été tués et une dizaine d'autres blessés lors d'une série d'attaques, tandis que deux GI étaient portés disparus au nord de Bagdad. Les recherches terrestres et aériennes entreprises par les forces américaines n'ont jusqu'ici pas permis de retrouver les soldats ou leur véhicule, selon l'armée américaine.

Depuis la chute de Bagdad, le 9 avril, une soixantaine de militaires américains ont été tués, dont 21 depuis la fin officielle des opérations de guerre, le 1^{er} mai.

Enfin, les Etats-Unis ont confirmé hier leur conviction que des liens existaient entre le réseau terroriste al-Qaïda et l'Irak de Saddam Hussein, après qu'un expert de l'ONU eut déclaré n'avoir rien trouvé à ce sujet.

Le torchon brûle
entre la BBC
et Downing Street

AGENCE FRANCE-PRESSE

Londres — La polémique sur une manipulation par Downing Street de dossiers sur l'arsenal irakien prend de l'ampleur, les services du premier ministre Tony Blair, sur la défensive, accusant désormais la BBC d'avoir menti et exigé des excuses.

L'affaire s'étalait à la une de la plupart des quotidiens britanniques hier, au lendemain de déclarations scandalisées du directeur de l'information de la BBC, Richard Sambrook, sur les «pressions sans précédent» de Downing Street.

M. Sambrook a expliqué avoir reçu dans l'après-midi de jeudi une lettre d'Alastair Campbell, le directeur de la communication de Tony Blair, leur demandant une réponse «d'ici la fin de la journée».

Le 29 mai, l'un des spécialistes militaires de la BBC, Andrew Gilligan, avait accusé M. Campbell d'avoir délibérément «musclé» un dossier sur l'arsenal irakien publié en septembre 2002, en ajoutant notamment la mention selon laquelle Saddam Hussein pouvait déployer des armes de destruction massive en 45 minutes.

Lors d'une déposition mercredi devant la commission des Affaires étrangères des Communes, Alastair Campbell a catégoriquement démenti. Appliquant à la lettre l'adage selon lequel la meilleure défense, c'est l'attaque, M. Campbell a exigé des excuses de la «Beeb».

«Au vu de mon expérience, ce sont des pressions sans précédent sur la BBC de la part de Downing Street», a souligné M. Sambrook. Dès mercredi soir, la BBC avait affirmé dans un communiqué «ne pas devoir s'excuser pour quoi que ce soit».

Et jeudi, M. Sambrook a enfoncé le clou: «Francement, a-t-il ironisé, je ne crois pas que la BBC ait de leçons à recevoir sur l'utilisation des sources de la part d'un service de la communication qui a plagié une thèse vieille de 12 ans et l'a distribuée sans en préciser la source.»

Richard Sambrook faisait allusion à un deuxième dossier sur les armes irakiennes, publié en février 2003 par les services d'Alastair Campbell et en grande partie plagié sur la thèse d'un étudiant américain.

L'émotion est à la hauteur de l'immense respect dont jouit «Tantine» (Auntie), comme elle est affectueusement surnommée, chez tous les Britanniques.

Alastair Campbell n'inspire pas la même estime. Ses détracteurs affirment que cet ancien journaliste illustre à lui seul les maux dont ils accablent le New Labour de Tony Blair: effets d'annonce, manipulation de l'information, obsession de l'image, absence de substance, etc.

Accord sur un retrait israélien

■ Les troupes quitteraient le nord de la bande de Gaza et Bethléem
■ L'espoir de voir les factions palestiniennes observer une trêve se renforce

AGENCE FRANCE-PRESSE
ASSOCIATED

Jérusalem — Israéliens et Palestiniens sont parvenus à un accord sur un retrait de l'armée israélienne du nord de la bande de Gaza et de Bethléem, a annoncé hier soir un haut responsable palestinien, confirmant une information donnée plus tôt par la télévision israélienne.

Parallèlement, l'espoir de voir les factions palestiniennes déclarer une trêve des attaques anti-israéliennes semblait se renforcer. Les discussions entre groupes ont abouti et leurs conclusions devraient être rendues publiques dans les prochains jours, selon un responsable du groupe radical Hamas.

L'accord sur un retrait «constitue la première étape vers un retrait israélien total de la bande de Gaza et de la Cisjordanie et pour l'application de la "feuille de route"», un plan de paix international prévoyant la création d'un Etat palestinien d'ici 2005, a affirmé Nabil Abou Roudeina, conseiller du président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat.

Auparavant, la télévision publique israélienne avait annoncé la conclusion d'un accord de principe sur un retrait militaire israélien à l'issue d'une rencontre à Tel-Aviv entre le ministre palestinien délégué aux affaires de sécurité, Mohammad Dahlane, et le général Amos Gilad, coordonnateur des activités israéliennes dans les territoires palestiniens, en présence de l'envoyé américain John Wolf.

Selon la télévision, l'accord prévoit que les Palestiniens prendront la responsabilité des secteurs évacués par l'armée israélienne. Les Palestiniens se sont également engagés à mettre fin aux attentats anti-israéliens et aux tirs de roquettes et d'obus de mortier contre des objectifs israéliens ainsi qu'à agir sur la base des renseignements transmis par Israël pour intercepter les Palestiniens sur le point de commettre des attentats.

Les Américains, de leur côté, vont être chargés de superviser l'application de cet accord.

Israël s'est engagé à permettre la libre circulation des Palestiniens dans toute la bande de Gaza. L'armée israélienne va également cesser ses opérations de liquidation contre des Palestiniens, toujours selon la télévision.

La présidence américaine s'est félicitée de la conclusion de cet accord, ne faisant toutefois allusion dans son communiqué qu'à Gaza. Le secrétaire d'Etat américain Colin Powell a pour sa part indiqué que des discussions sur Bethléem (Cisjordanie) auraient lieu «le moment venu». «L'accord représente le premier pas commun significatif vers l'application des engagements pris par chaque partie lors du sommet



SUHAIB SALEM REUTERS

La bande de Gaza a subi la majeure partie des violences des dernières semaines.

met d'Aqaba», souligne la présidence américaine.

Ce sommet avait réuni début juin en Jordanie le président George W. Bush et les premiers ministres israélien Ariel Sharon et palestinien Mahmoud Abbas pour lancer le processus de paix sur la base de la «feuille de route».

Une «feuille» restée lettre morte

En même temps, les négociations sur un arrêt des attentats anti-israéliens entre le Fatah de MM. Arafat et Abbas, le Hamas et le Jihad islamique, deux mouvements islamistes radicaux, ont abouti hier à un «document commun qui sera annoncé très bientôt, dans les prochains jours», a affirmé Abdelaziz al-Rantissi, un des dirigeants du Hamas.

Les factions palestiniennes discutent d'une trêve depuis des semaines à la suite de la proposition d'un cessez-le-feu avec Israël présentée par M. Abbas pour pouvoir commencer à appliquer la «feuille de route».

Les rebelles libériens
déclarent un cessez-le-feu

Les partisans du président reprennent le port de Monrovia

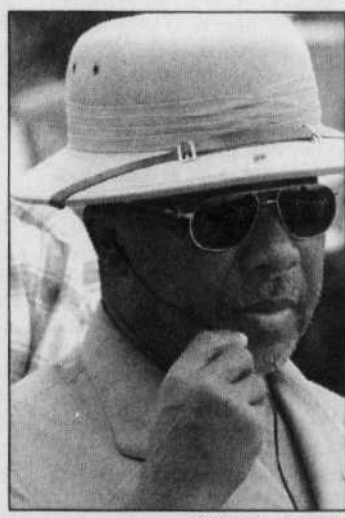
VIRGINIE GOMEZ
LIBÉRATION

Monrovia — Ils sont heureux, tirent en l'air, entonnent des refrains à la gloire de Ghankay, alias Charles Taylor. Entouré de ses troupes hétéroclites, le général Roland Duo, un grand bonnet style schtroumpf orange fluorescent sur la tête, supervise le ratissage du port. Des sacs de riz éventrés, des poupées et des peluches, vestige d'un stock de jouets, traînent par terre. Des miliciens, un nounours ou un lapin rose dans une main, un fusil dans l'autre, patrouillent d'un pas rapide. Soudain, des cris retentissent derrière une rangée de conteneurs.

Des soldats ont déniché trois hommes en civil, apeurés, qu'ils soupçonnent d'être des rebelles. Un autre prisonnier, nu comme un ver, git dans une camionnette. Sans doute doit-il sa survie à la bonne humeur des forces gouvernementales.

«Le port est complètement sous notre contrôle», se félicitent les officiers.

Sans le port, pris jeudi par les rebelles du LURD (Libériens unis pour la réconciliation et la démocratie); Monrovia est asphyxiée. Aux alentours, les tapis de douilles témoignent de la violence des combats. Jeudi soir, des obus tombaient au centre-ville et tout le monde s'attendait à l'offensive finale du LURD. Deux ponts seulement les séparaient du cœur de la capitale. Mais hier, les miliciens de Taylor ont repris l'axe menant vers le nord jusqu'au pont Saint-Paul, à une dizaine de kilomètres du centre. Ils affirment que les



ARCHIVES REUTERS

Charles Taylor

opérations se poursuivent au-delà.

De leur côté, les rebelles ont déclaré un cessez-le-feu unilatéral pour «éviter la catastrophe humanitaire à Monrovia», une prise de conscience tardive alors que, depuis mardi, des milliers de déplacés y afflue. Il y a deux jours, le LURD se disait déterminé à poursuivre son offensive sur la capitale. Sa retraite est d'autant plus difficile à expliquer: défaite militaire, décision politique, rupture de l'approvisionnement en raison des fortes pluies... C'est, en tout cas, du déjà-vu.

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, la capitale a en effet revécu les scènes de folie d'il y a trois semaines lors de la première attaque des rebelles sur le centre-ville. Les miliciens se sont livrés à des pillages massifs qui continuaient hier matin après la victoire. Sur l'axe

menant vers le nord, certains étaient occupés hier à vider des maisons particulières de leur mobilier.

Les portes des magasins ont été forcées, y compris dans le centre-ville. Jeudi, le ministre libérien de la Défense, Daniel Cha, patrouillait revolver au poing dans les rues. Des combats ont opposé des pillards à d'autres éléments des forces gouvernementales. Selon des témoignages, des franc-tireurs ont également tiré sur la foule aux abords de l'ambassade des Etats-Unis.

Ce qui n'a pas empêché des centaines de Libériens de revenir se masser devant l'enceinte diplomatique le lendemain. «No more war, we want peace», hurlaient des manifestants déchainés et exténués. Jeudi, George Bush a déclaré que le départ de Charles Taylor est le seul moyen d'éviter le bain de sang à Monrovia, faisant renaître l'espoir d'une intervention américaine.

En attendant, c'est le chaos. Tous les lieux publics de la ville se sont transformés en centres de déplacés, à l'image du temple maçonnique, qui abrite des centaines de personnes sans ressource. Dans les grandes salles ornées de piliers, pourtant ouvertes, l'air mêlé des cendres de braseros est irrespirable. Aux alentours flottent des odeurs d'excréments. Choléra et maladies respiratoires prospèrent. Les obus ont fait aussi beaucoup de dégâts parmi les civils. En deux jours, Médecins sans frontières et le Comité international de la Croix-Rouge ont accueilli 450 blessés. Les gens vont de quartier en quartier sans grand espoir de trouver un abri car, explique une femme, «il n'y a pas d'endroit sûr à Monrovia».

L'Iran détiendrait
le numéro deux
d'al-QaïdaColin Powell dit ignorer
l'information transmise
par une chaîne arabe

AGENCE FRANCE-PRESSE

Dubaï — Le numéro deux d'al-Qaïda, Ayman al-Zawahiri, le porte-parole du réseau terroriste, Souleimane Abou Ghàith, et l'un des fils d'Oussama ben Laden figurent parmi les membres d'al-Qaïda arrêtés en Iran, a rapporté hier la télévision satellitaire arabe al-Arabiya.

Citant «des sources diplomatiques occidentales», la chaîne, basée à Dubaï, précise que Zawahiri, adjoint et médecin personnel d'Oussama ben Laden, Abou Ghàith, et l'un des fils de Ben Laden, qu'elle n'a pas identifié, «figurent parmi un groupe de ressortissants arabes arrêtés en Iran».

«Je n'ai rien là-dessus», a déclaré à ce sujet le secrétaire d'Etat américain Colin Powell, lors d'une brève rencontre avec la presse à l'issue d'un entretien avec le président du Mali, Amadou Toumani Touré.

Des Saoudiens, des Koweïtiens, des Jordaniens et des Kurdes irakiens figurent parmi les personnes en détention, a ajouté al-Arabiya.

Selon la télévision, «la visite que doit effectuer prochainement en Iran le secrétaire au Foreign Office Jack Straw doit porter essentiellement sur cette affaire».

Téhéran tait les identités

Le porte-parole du gouvernement iranien, Abdollah Ramezanzadeh, avait affirmé lundi dernier que certains des membres d'al-Qaïda arrêtés en Iran avaient été identifiés, se refusant toutefois à préciser leur identité et leur nombre.

M. Ramezanzadeh avait également refusé de préciser si des membres importants d'al-Qaïda se trouvaient parmi les personnes arrêtées et identifiées.

Les dirigeants iraniens avaient déjà affirmé qu'une «poignée» de membres du réseau terroriste d'Oussama ben Laden avaient été arrêtés en Iran avant les attentats de Ryad, le 12 mai dernier, qui ont fait 35 morts, dont neuf Américains.

Présomés terroristes arrêtés à Washington

AGENCE FRANCE-PRESSE

Les Etats-Unis ont arrêté et inculpé hier un groupe d'une dizaine de personnes qui préparaient, selon Washington, des attentats contre des cibles indiennes au Cachemire pour le compte d'une organisation radicale musulmane basée au Pakistan.

Sur les onze personnes inculpées par le tribunal fédéral d'Alexandria (Virginie), huit ont été arrêtées dans la matinée lors d'une série de raids menés simultanément par le FBI (police fédérale) dans trois Etats — le Maryland, la Virginie et la Pennsylvanie — proches de Washington.

Les trois autres inculpés vivent en Arabie Saoudite, a précisé le procureur du tribunal, Paul McNulty, lors d'une conférence de presse.

Tout ce groupe est lié, selon l'acte d'accusation rendu public par le département de la Justice, à l'organisation radicale Lashkar-e-Taiba, qui figure depuis octobre 2001 sur la liste noire des organisations terroristes du département d'Etat et qui aurait des liens avec al-Qaïda.

L'organisation a en outre été déclarée hors-la-loi par le président pakistanais Pervez Musharraf et ses comptes ont été gelés en janvier 2002.

Ces arrestations et ces inculpations interviennent alors que M. Musharraf effectuait une visite officielle aux Etats-Unis, au cours de laquelle il a été reçu mardi par son homologue américain George W. Bush.

A cette occasion, le dirigeant pakistanais avait réaffirmé sa volonté de lutter contre le terrorisme, mais avait aussi critiqué le traitement réservé aux étu-

dians pakistanais vivant aux Etats-Unis.

Les huit hommes devaient être déferés hier devant un juge du tribunal d'Alexandria pour se voir signifier les 42 chefs d'accusation pesant contre eux, dont «complot», «détention illicite d'armes à feu» et «complot visant à entraîner et participer au djihad [guerre sainte] au Cachemire» et dans d'autres pays.

Ces hommes sont accusés d'avoir fourni un soutien matériel à l'organisation Lashkar-e-Taiba, un groupe de radicaux musulmans qui se bat contre les forces indiennes au Cachemire.

Ils sont en outre soupçonnés d'avoir «préparé une opération contre un pays ami», d'avoir acquis des armes à feu après être arrivés d'un pays étranger aux Etats-Unis, notamment des fusils mitrailleurs AK-47 de fabrication soviétique.

É D I T O R I A L

Du rapport à l'action

On sait peu de choses de la rencontre des ministres des Finances provinciaux qui s'est tenue cette semaine à Halifax. Mais si on se fie aux propos du ministre Yves Séguin, les provinces seraient de plus en plus convaincues de la nécessité d'un nouveau partage des ressources avec le gouvernement fédéral. La question est maintenant de savoir jusqu'où elles sont prêtes à aller pour obtenir ce dont elles ont besoin.

Le nouveau gouvernement en poste à Québec n'a pas tardé à faire connaître ses couleurs en matière de déséquilibre fiscal. Tel qu'il l'avait promis en campagne électorale, il travaille déjà à la création d'un secrétariat sur la question auquel toutes les provinces du pays seraient associées.

L'idée soumise par le ministre Séguin semble avoir recueilli l'adhésion des autres ministres provinciaux des Finances, mais on ne connaît que plus tard leur décision, probablement après qu'ils auront eux-mêmes obtenu l'aval de leur conseil des ministres respectif.

Si un tel secrétariat voyait le jour, cela aurait certainement pour effet de favoriser la cohérence, condition préalable à la formation d'une position politique commune. Cependant, on s'en doute, il en faudra beaucoup plus pour faire plier Ottawa, qui a toujours tenté de jouer les provinces les unes contre les autres.

Un des dossiers prioritaires sur lesquels les provinces doivent plancher rapidement est celui de la «péréquation», le programme de redistribution de la richesse entre régions riches et pauvres du pays, dont le renouvellement est attendu pour le printemps prochain.

En 2003-04, le fédéral distribuera 32 milliards entre les provinces. De cette somme, 21,8 milliards iront de façon particulière au financement de la santé, des programmes sociaux et de l'éducation postsecondaire. Quant à la dizaine de milliards qui reste, elle sera consacrée à la péréquation.

Dans le premier cas, l'argent est calculé au prorata de la population de chaque province

et constitue la contribution fédérale au maintien de ces programmes. Mais pour ce qui est de la péréquation, c'est à la suite d'un calcul terriblement complexe, faisant appel à quelque 30 000 variables (démographie, assiette fiscale, richesse foncière, etc.), qu'est déterminé le montant annuel auquel les provinces les moins nanties ont droit pour assurer une qualité minimale de services. La péréquation constitue en quelque sorte la raison d'être de la fédération canadienne sur le plan fiscal.

Revu tous les cinq ans après consultation, le programme n'en reste pas moins sous l'autorité exclusive d'Ottawa qui, selon les époques, ajoute, retranche, plafonne au gré de ses priorités... et du rapport de force que les provinces lui opposent.

Dans le dossier du déséquilibre fiscal, une refonte de la péréquation comme la proposait le rapport Séguin — et maintenant le ministre — donnerait accès à des milliards de plus pour les provinces moins nanties. En revanche, de par sa définition même, le programme réduit les versements attendus lorsque l'économie d'une province se porte mieux. D'où l'importance de mener une bataille beaucoup plus large si on veut rétablir un équilibre fiscal digne de ce nom entre les paliers de gouvernement.

Malheureusement pour les provinces, tout indique que le gouvernement fédéral actuel n'a aucunement l'intention de réduire la marge de manœuvre dont il dispose au profit des provinces. Pourquoi se priver de quatre milliards par année, montant évalué par la commission Séguin, lorsqu'il est si simple de dire non et de cibler soi-même les programmes où l'on souhaite voir les provinces investir?

Si le Québec et ses alliés veulent faire plier Ottawa, il leur faudra beaucoup plus que l'ouverture d'un secrétariat. Il leur faudra mettre le poing sur la table et, pourquoi pas, menacer de tenir un référendum sur le rapatriement des sommes nécessaires au maintien des services essentiels dont elles ont la responsabilité. Le gouvernement Charest est-il prêt à ce genre de manœuvres sans lesquelles il n'obtiendra rien du tout?

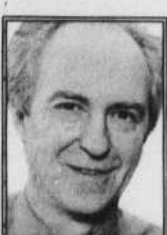
Le dilemme irakien

Si, à propos de la situation qui prévaut en Irak, il serait prématuré d'évoquer l'enlèvement ou d'établir une analogie avec la guerre du Vietnam, il n'en reste pas moins que la semaine écoulée a été, pour les forces de la coalition américano-britannique, la plus dure depuis la fin officielle de la guerre. À preuve, on a constaté ces derniers jours une multiplication d'attentats accompagnée d'opérations de sabotage conçues pour miner la production et la distribution d'or noir. Tout logiquement, le général Tommy Franks a jugé que seule une augmentation du nombre de soldats permettra d'assurer la sécurité dans le pays. Selon les calculs de ce chef militaire, de 142 000, le contingent devrait passer à 200 000 membres.

Cette requête est bien évidemment le reflet de la complexité irakienne. Ce pays, on ne doit pas l'oublier, est, sur le plan ethnique, le plus éclaté du Moyen-Orient. Il y a des sunnites, des chiites, des Kurdes, des maronites, des Turkmènes, etc. La plupart de ces groupes ayant subi la fureur de Saddam Hussein, ils se sont organisés de telle manière qu'aujourd'hui, le pays n'est pas sans rappeler l'Afghanistan. En effet, lorsqu'ils n'ont pas rallié des leaders religieux qui se battent entre eux, c'est pour mieux se ranger sous la protection de chefs de guerre, de potentats locaux. Hussein ayant massacré tous ceux et celles qui avaient une certaine profondeur politique, l'Irak est à cet égard en pleine déshérence. Bref, c'est la pagaille.

À cause de tout cela, soit l'augmentation du nombre d'attentats et l'éclatement de la société civile, on envisage désormais une internationalisation de la coalition. Ainsi, le premier ministre pakistanais Pervez Musharraf a confié après sa rencontre avec le président Bush qu'il avait accepté le principe d'un envoi de brigades pakistanaises en Irak. On notera également que la Pologne est appelée à jouer un rôle plus important que celui alloué jusqu'ici. On notera enfin que même le premier ministre britannique Tony Blair songe à parachuter d'autres soldats dans les environs.

À l'évidence, l'administration dirigée par Paul Bremer éprouve de sérieuses difficultés à consolider la sécurité dans le pays. Tellement que l'ONU a jugé bon d'organiser la semaine prochaine une conférence sur le sujet sans que l'administration Bush ne s'en offusque. En soi, le geste fait par le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, montre combien la pacification d'abord, l'instauration de la démocratie ensuite, ne peuvent se faire qu'à la condition que tout le monde soit mis à contribution.



Jean-Robert Sansfaçon

LE DEVOIR
FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSSAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
JEAN-FRANÇOIS NADEAU, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



LETTRES

Nul n'a le monopole de la modernité

Réplique à Louis Cornellier

J'ai beaucoup de respect pour Louis Cornellier, qui est peut-être l'intellectuel qui a le plus contribué à faire connaître les essayistes de chez nous, à mettre leurs œuvres sur la place publique. Inlassablement, il présente les nouvelles parutions, les situe dans le paysage culturel du Québec. Il alimente la réflexion et stimule les débats avec un brio et un aplomb qui l'honorent. Dans *Le Devoir* du 16 juin dernier, j'ai eu l'honneur d'être l'objet de son regard critique et je l'en remercie. Il me semble cependant que certaines de ses remarques sont très discutables, et c'est dans un esprit de dialogue et non d'affrontement que je voudrais poursuivre la réflexion qu'il a amorcée.

Louis Cornellier a raison de me voir non comme un spécialiste ou un critique littéraire mais comme un lecteur qui alimente sa méditation auprès de quelques maîtres de la pensée. Cet exercice de lecture, je tente de le mener avec sincérité et avec la liberté la plus totale, sans me soucier des conformismes de l'époque. M. Cornellier affirme que je ne porte pas sur les auteurs que je lis un «regard renouvelé», que mes lectures ont un «caractère vieilles». Au lieu d'essayer de repenser nos «sociétés actuelles» à la lumière des auteurs que je lis, je suis ces sociétés et me réfugie dans le passé.

Je me contenterai de formuler deux considérations qui illustrent, malgré le respect que j'ai pour Louis Cornellier, les profondes divergences que nous séparent.

Premièrement, je ne rejette pas mon époque, je ne la fuis pas, mais je la regarde avec un esprit critique. Il est vrai que je trouve notre société obsédée par le vécu dont Lévi-Strauss disait que «pour atteindre le réel, il faut d'abord répudier le vécu, quitte à le réintégrer dans une synthèse objective dépourvue de toute sensibilité». Ces propos appelleraient de longs développements. On n'a d'ailleurs pas manqué de discuter, ces dernières années, de cette survalorisation d'un certain

vécu dans le domaine de l'éducation. Mais ce que M. Cornellier semble me refuser, c'est le droit de critiquer la société actuelle. Et alors je ne marche plus. J'irai même plus loin, et je dirai qu'une des caractéristiques de la modernité, c'est de dévaloriser l'esprit critique et que, plus que jamais, les intellectuels doivent pratiquer l'esprit critique, à la manière des grands moralistes français, par exemple, qui ne se sont jamais privés de critiquer la société de leur temps.

Mais plus profondément, je crois que ce qui me sépare de Louis Cornellier, c'est notre conception de la culture. Si je comprends bien, la lecture des grands auteurs est une forme de retour au passé, à la tradition qui serait considérée comme une routine, alors que la tradition dans son vrai sens est la transmission dans le temps de l'expérience des civilisations. Mais c'est un mot qu'il ne faut pas employer! Je sais bien que les «classiques» sont démodés, que tout ce qui a été écrit avant 1960 n'est pas valable, que tout se vaut, qu'il n'y a plus de «grands textes». Je me trompe peut-être, mais je crains que ce qui fait bondir mon censeur, c'est mon refus de m'enfermer dans une modernité par trop asphyxiante.

Paul-Émile Roy
Montréal, le 17 juin 2003

Le PQ: un départ et un renouvellement

Le roi Bernard restera finalement sur son trône. Personnellement j'en suis fort content. Désormais moins encadré par ses conseillers en toutes choses, moins obsédé par la gouvernance nationale et ayant bien assimilé le fait qu'il n'est plus premier ministre, en d'autres termes, lâché quasiment «lousse», le député de Verchères et chef de l'opposition devrait bientôt retrouver son naturel. À intervalles réguliers, nous devrions en entendre des vertes et des pas bien mûres. Je n'aurai plus à regretter la fermeture du Théâtre des Variétés!

Plus sérieusement, en demeurant chef du Parti québécois, Bernard Landry ne semble pas avoir jaugé l'humeur de l'électorat. Les ré-

sultats de la dernière élection n'indiquent pas que celui-ci ait eu le coup de foudre pour le Parti libéral, mais plutôt qu'il en avait assez du vieux disque péquiste et qu'il voulait du changement. C'était tellement vrai qu'à une période donnée, il était même prêt à se jeter dans les bras du petit Mario de Cacouna! Cette volonté de changement, à la suite de la bourde de Parizeau et surtout du débat des chefs, s'est finalement reportée, quasiment par défaut, sur Jean Charest et son parti. Mais devant la déconfiture de l'ADQ et de son chef et le peu d'enthousiasme à l'égard du chef libéral, le PQ avait de bonnes chances d'obtenir un troisième mandat. Encore fallait-il que son chef soit capable d'incarner cette volonté de changement. Ce ne fut pas le cas et il en porte toute la responsabilité.

Pour qu'il puisse sérieusement penser reprendre un jour le pouvoir, le PQ devra impérativement renouveler son programme et changer de chef. Sa dernière défaite sonne le glas de la génération Landry-Parizeau, celle de la Révolution tranquille. Une boucle vient d'être bouclée au Québec.

Michel Lebel
Entrelacs, le 15 juin 2003

Aidez les artistes pauvres

Dans la population active, un des groupes de travailleurs ayant le plus de pauvres est sans doute le milieu artistique.

Malgré la croyance populaire, plus de 70 % des artistes vivent sous le seuil de la pauvreté. Les bien nantis sont souvent ceux qui sont les plus médiatisés, mais ils ne sont pas le reflet de la réalité. Il est temps d'intervenir. Ceci est inacceptable.

Il suffit d'observer le sort qui est réservé aux artistes de certains pays d'Europe pour comprendre qu'au Québec et au Canada, le financement culturel, c'est le Tiers-Monde.

Oui, combattons la pauvreté, mais combattons aussi, au passage, la pauvreté des artistes. Bref, combattons la pauvreté de ceux qui sont l'âme de notre identité.

Yves Amiot
Le 3 juin 2003

LIBRE OPINION

Gilles Duceppe doit partir

PASCAL HARVEY
Ex-employé du Bloc québécois

Le Bloc québécois est une créature politique atypique. Son succès devait au départ se mesurer à la brièveté de son existence. Or il y a de cela plus de dix ans. Après tant d'années, on devrait normalement s'attendre d'un parti de ce genre que le «brassage d'idées» soit continuellement à l'ordre du jour, qu'il soit réceptif à la pluralité des opinions et qu'il s'affirme comme véritable porte-voix de sa base militante. Mais il n'en est rien. En fait, à part le Parti libéral du Canada, il n'existe pas de parti politique «canadien» plus efficace pour esquiver les débats et étouffer les remises en cause que le Bloc québécois.

À la suite des élections partielles de juin, le Bloc québécois a perdu sa majorité de sièges au Québec, mais son chef trouve tout de même le moyen de se reconforter à l'idée de poursuivre dans la voie du «bon travail parlementaire» et du fait que «le vote n'est pas sorti lors de l'élection partielle, de toute façon». Pire encore, il fait reposer cet échec sur l'apathie souverainiste en général tout en se réjouissant de pouvoir compter sur une «base solide» de 35 % de vote souverainiste.

Ces réactions insignifiantes et défaitistes sont survenues 24 heures après la sortie des résultats des élections partielles de juin! C'est dire à quel point on ne sait plus quoi raconter pour camoufler les contre-performances à répétition d'un chef à bout de souffle. C'est à en donner mal au cœur et, à ce rythme, le contingent bloquiste, après les

prochaines élections, ne sera pas minoritaire, il sera virtuel.

Comme solution, on offre de discuter mondialisation, éthique et développement durable. Légitime en soi, mais pendant ce temps, les subtilités du *nation building* canadien, celles que le Bloc québécois se devrait de surveiller étroitement, sont à l'œuvre. Enfin, Gilles Duceppe a annoncé la nécessité du «brassage d'idées» à la suite de la dernière défaite. Au mieux, on va créer un chantier, un comité interne, un écuil quelconque. On va pousser du papier. Le leadership au Bloc québécois est caractérisé par le manque de vision et de courage du chef et de son entourage.

Le Bloc québécois devrait être le lieu de rassemblement de militants souverainistes, politiques et engagés «à l'os», mais il donne trop souvent l'impression d'un agrégat de mercenaires, peut-être souverainistes mais rémunérés avant tout. Je crois qu'il est juste de dire que l'essentiel, au Bloc québécois, se réduit à ce qui peut être appelé la bureaucratie parlementaire qui représente, pour un groupe sélect d'individus au sein du groupe, rien de moins qu'un culte. Les résultats de cela sont paradoxaux. Le Bloc québécois est efficace et exemplaire dans son travail parlementaire. Son assiduité à la Chambre des communes et aux comités est infaillible. Mais ce refuge complaisant dans une joute parlementaire sans grande substance constitue l'excuse parfaite pour esquiver la politique et pour reléguer au placard la tâche difficile, mais combien cruciale, de faire valoir quotidiennement la nécessité de la souverai-

neté sur le terrain et sur toutes les tribunes plutôt que de l'effleurer dans un bout de phrase occasionnel.

Dans son état actuel, le Bloc québécois est complètement dépassé par la question nationale québécoise. Il est incapable d'articuler une stratégie valable pour faire valoir l'urgence nécessaire de la remettre à l'ordre du jour. Il en résulte qu'il s'oppose quotidiennement au gouvernement fédéral et son entourage se persuadent de leur utilité. Il s'agit d'une irresponsabilité flagrante. La seule chose que le chef du Bloc québécois puisse actuellement faire pour corriger la situation, c'est remettre en cause son leadership.

Je suis un électeur de la circonscription de Gilles Duceppe et je ne voterai pas pour lui aux prochaines élections, à moins qu'il ait le courage de reconnaître ses limites et de lancer une course à sa succession pour que s'engage enfin un examen en profondeur de l'avenir du Bloc québécois où toutes les voix pourront se faire entendre. Il en va de l'intérêt du Québec.

IDÉES

La question oubliée

Qu'est-ce que le Canada?

GUY LAFOREST

Professeur de science politique à l'Université Laval et président de l'Action démocratique du Québec

Depuis une dizaine d'années, les intellectuels d'ici ont fait couler beaucoup d'encre dans une série de réflexions sur la nature de l'identité québécoise: peuple, nation, société distincte, communauté politique, nation d'essence sociopolitique, française, américaine, interculturelle, ancrée dans le passé ou projetée vers l'avenir selon que l'on interroge les Beauchemin, Bouchard, Létourneau, Seymour, Venne et autres radiologues de notre être profond. À tant disserter de la sorte sur le Québec, on en oublie presque que ce dernier continue de vivre son existence politique dans le Canada. Qu'en est-il de l'identité politique du Canada? Voici donc quelques méditations estivales sur la nature du Canada pour les lecteurs qui voudront partir en vacances en gardant les pieds bien plantés dans la réalité politique.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Nain et géant

Le Canada, c'est d'abord un monstre de la géographie, opinait jadis le regretté politologue Gérard Bergeron dans *Le Canada français après deux siècles de patience*, un essai rédigé pour l'opinion française en 1967, dans les temps tumultueux de la visite du général de Gaulle. Monstre, certes, ajouterai-je, mais aussi un colosse aux pieds d'argile, obnubilé par sa fragilité et son insignifiance face aux États-Unis d'Amérique, la plus grande puissance militaire, économique et culturelle de l'histoire de l'humanité.

En 2003, la guerre en Irak aura rappelé le principe de cette perception de vulnérabilité et la force du désir canadien de camper une différence face aux États-Unis. Ce désir est la passion fondamentale qui anime Ottawa et Toronto, ces deux capitales de l'establishment politique et intellectuel du Canada anglophone.

Le Canada, c'est donc un géant qui se perçoit comme un nain.

Le Canada est un État indépendant, fier de proclamer sa normalité dans le système stato-national issu du traité de Westphalie de 1648. Toutes les élucubrations proférées sur la mondialisation et les technologies de communication n'ont pas réussi à remettre en cause le rôle de l'État comme acteur premier de la vie internationale. Depuis le référendum d'octobre 1995, ayant vacillé dans son existence même, l'État canadien fait de l'hyperactivisme dans tous les réseaux multilatéraux. Le Canada ne s'est jamais autant assumé comme État indépendant qu'au cours de la dernière décennie. Il s'agissait de montrer que se profilait, derrière cet État, un vrai pays, et parfois même le meilleur des pays. Que ne ferait-on pas pour une épithète?

Le paradis de la nation

Concédonc l'État et le pays. Qu'en est-il de la nation? Nous voici parvenus à l'un de ces carrefours où le débat sur l'identité du Québec rejoint celui sur la nature du Canada. Il serait facile de s'emballer et de ne parler que de cela. Mais résistons, résistons, car selon moi, l'essentiel est ailleurs. La majorité des Canadiens pense que le Canada est une nation. La majorité des Québécois croit que le Québec est une nation. À propos du nombre de nations sur le territoire canadien, le débat est vif: aux partisans du monisme et à ceux de la dualité s'ajoutent les gens qui rappellent que le Canada compte aussi 653 nations autochtones. Proposons une autre figure identitaire en guise de compromis: le Canada est un paradis, celui des cogitations sur la nation...

Nos diplomates partent à l'étranger avec le portrait officiel de l'État canadien, propageant l'identité bilingue et multiculturelle du pays. On doit à André Laurendeau, mort en juin — comme Pierre Bourgault — il y a 35 ans, le combat spirituel qui a mené à l'avènement du bilinguisme sous la gouverne de Pierre Trudeau.

L'histoire peut parfois être résumée à grands traits: pas de multiculturalisme sans le bilinguisme, et ni l'un ni l'autre sans le rôle historique du Québec en général et de Montréal en particulier. Bergeron, toujours lui, y revenait inlassablement dans l'ouvrage

cité: le Québec est le centre de gravité géographique et historique du Canada. Telle est la beauté de l'affaire et le cœur du problème.

L'identité politique du Canada passe aussi par le système parlementaire de Westminster, lequel nous rattache au droit public britannique, à la Révolution glorieuse de 1689 et à plusieurs traditions médiévales anglaises. Je dis souvent à mes étudiants que Locke, Burke, Durham, Acton et Mill sont leurs ancêtres. Qui dit parlementarisme britannique s'empresse d'y adjoindre la monarchie constitutionnelle. Depuis les premières heures du régime britannique en 1763, la vie politique ici se décline à l'ombre de la monarchie. Et cela ne changera pas de sitôt, car le principe monarchique appartient depuis 1982 aux catégories constitutionnelles dont l'amendement requiert l'unanimité. Sujets de Sa Majesté, nous le sommes et nous le resterons. À moins que...

Depuis 1867, le Canada est une fédération, un regroupement extensible de territoires britanniques en Amérique du Nord. Nous avons tous appris cela à l'école: au cœur de la doctrine fédérale se trouve le principe de la souveraineté partagée, et l'article 92 de la Loi constitutionnelle de 1867 représente la charte des droits et compétences des provinces. Nos maîtres négligeaient souvent, à tort, l'article 91, qui précisait les pouvoirs de l'État central... Notons au passage que l'étude du fédéralisme est l'un des parents pauvres de notre vie intellectuelle, paradoxe supplémentaire au pays des deux solitudes.

Le Canada est aussi une démocratie libérale. À défaut d'y exercer sa souveraineté, quoi qu'en pensent les chantes du trudeauisme, le peuple y jouit de droits et de protections démocratiques qui ont notamment trait au droit de vote et à la régularité des élections représentatives. La nature libérale du régime, propre au pragmatisme britannique, a été consolidée et altérée depuis 1982 par l'entrée en vigueur de la Charte canadienne des droits et libertés. Ce document propose un équilibre original entre droits individuels et droits collectifs, permettant au Canada d'être une «société distincte» dans le monde des démocraties libérales. Toutefois, cet équilibre doit s'appliquer de manière symétrique à la grandeur du Canada, y compris au Québec. C'est le pendant rigide et doctrinaire de la noblesse de la Charte.

La décolonisation

Jadis, ne l'oublions pas, le Canada fut aussi une colonie. En fait, toute l'histoire du Canada au XX^e siècle se résume à un processus lent, graduel et systématique de décolonisation. Les principales étapes furent les suivantes: les conférences de 1897 et 1901 à Londres, où Wilfrid Laurier s'opposa à la reconfiguration centralisée de l'empire; le statut de Westminster en 1931, lequel octroya à l'État canadien la pleine souveraineté pour la politique étrangère et la défense du territoire; l'abolition en 1949 de la procédure d'appel au comité judiciaire du conseil privé à Londres, faisant ainsi de notre Cour suprême un véritable tribunal de dernière instance; enfin, la réforme de 1982, qui ramena au Canada le plein contrôle sur la formule d'amendement de la Constitution. La boucle était

bouclée. Les chapitres impériaux ou coloniaux de notre histoire, selon la perspective, étaient terminés. L'étaient-ils vraiment? Cette lancinante question m'accompagne depuis quelques années, et je voudrais clore cette réflexion sur la nature du Canada en en faisant voir les contours généraux.

Au temps des débats sur la fondation fédérale du Canada, en 1865, John A. Macdonald avait précisé la nature des rapports entre l'empire, le dominion canadien et les provinces de la fédération. Plus libre que les colonies ne l'avaient été antérieurement, le dominion n'en demeurait pas moins, sur certaines questions essentielles (l'initiative et la prépondérance dans la coordination politique, la politique extérieure et la défense, les tribunaux, les pouvoirs d'urgence et la suprématie juridique), assujéti à l'autorité de l'empire. Selon lui, les provinces se trouvaient sur les mêmes questions, face au dominion, dans la même position que celui-ci face à l'empire. En 2003, le dominion du Canada n'est plus assujéti au principe impérial dans ses relations avec Londres. J'estime toutefois qu'à maints égards, les provinces canadiennes restent dépendantes de ce principe dans leurs rapports avec Ottawa. C'est cette dimension essentielle de notre vie politique qui me semble avoir été négligée par nos pères de l'identité depuis une dizaine d'années. Étayons l'argument avec quelques exemples.

Quel principe régit l'organisation du pouvoir judiciaire au Canada? C'est Ottawa, à l'initiative du seul premier ministre fédéral, qui nomme les juges des cours supérieures et d'appel de toutes les provinces, sans oublier les magistrats de la Cour suprême. En la matière, les provinces sont totalement assujétiées à l'autorité d'Ottawa. La logique opérationnelle du pouvoir judiciaire est impériale.

Comment fonctionne la coordination fédérale-provinciale au Canada? Le premier ministre de l'État central convoque, sur une base *ad hoc*, des conférences fédérales-provinciales qu'il est le seul à présider et dont il a la responsabilité de préparer l'ordre du jour. La récente conférence sur la santé est la dernière illustration du genre. Cette coordination est assurée selon des règles empruntées à la Conférence impériale de la fin du XIX^e siècle. Sa logique opérationnelle ne saurait être autre qu'impériale.

De tels résidus impériaux, et il y en a d'autres blottis dans notre droit, ont créé une culture politique, un esprit objectif dans les mœurs bureaucratiques au pays: le gouvernement «senior» se trouve à Ottawa; ses partenaires «junior», autant de succursales, sont les provinces et les territoires. André Laurendeau avait trouvé une fort jolie expression pour décrire les bureaucrates proliférant une telle idée: les «Ottawais supérieurs»...

On l'aura compris, l'identité politique du Canada est fort complexe. Je ne prétends d'ailleurs pas avoir épuisé le sujet. Mais en ces jours de canicule où l'on glisse sans trop s'en rendre compte de l'esprit du 24 juin à celui du 1^{er} juillet, j'estimais utile de rappeler cette complexité tout en déplorant l'oubli de certaines de ces composantes. En effet, pour changer le Canada, voire pour en sortir, il faut commencer par en comprendre la nature.



Denise Bombardier

Comme une paroisse

La vie de quartier, redécouverte par les branches qui rejoignent ainsi le camp des nostalgiques du bon vieux temps, n'est rien d'autre qu'une version laïque de la paroisse. Les discours urbains sur l'arrondissement et celui, rural, sur la municipalité évoquent un mode de vie de proximité, une tentative de recréer par des structures d'identification de groupes la famille désormais impléée et l'église d'ores et déjà désertée. Cette nouvelle donne, pour parler tendance, s'est exprimée à travers les festivités de la Saint-Jean.

Le 24 au soir, à deux rues de chez moi sur le Plateau Mont-Royal, dans un petit square, les Portugais s'amusaient gentiment en brandissant des drapeaux québécois. Un peu plus loin, avenue du Parc, des Grecs attablés sur le trottoir dinaient de brochettes au son de la musique de leur pays d'origine, les mêmes petits drapeaux québécois déposés sur les tables. Deux intersections plus haut, une foule parsemée, composée de jeunes à l'allure cosmopolite s'agitait au rythme d'un groupe bruyant et inoffensif qui chantait sans prétention mais aussi sans conviction particulière. Partout dans Montréal-arrondissements, on a fêté aimablement.

Le rassemblement du parc Maisonneuve, comme celui de Québec la veille, s'est déroulé à la bonne franquette. Les officiants chanteurs, sauf quelques-uns comme Charlebois, Claude Gauthier, Marie Tifo ou Hugo St-Cyr, qui ont introduit une dimension plus revendicatrice façon années 70, étaient là pour distraire la foule avant tout. Luck Mervil, après avoir vanté l'intégration sous les applaudissements, a soulevé l'enthousiasme en criant: «Au Québec, les femmes sont belles et les hommes sont chanceux» là où en d'autres temps le «Vive le Québec libre!» aurait électrisé les gens. Autre décennie, autre siècle même, autres mœurs. À vrai dire, cette Saint-Jean-ci incarne la réalité d'aujourd'hui, où la politique a cédé le pas à la culture populaire et plus particulièrement au show-business. Normal, l'année où *Star Académie* fracasse les records d'audience à la télévision et ceux de ventes de disques et de billets de spectacle.

À Québec — l'on se pince —, un quartier a même remis à l'honneur le petit saint Jean-Baptiste en organisant un concours pour trouver l'enfant le plus blond, le plus bouclé et le plus angélique en oubliant que Jean Charest, que le destin a fait naître le 24 juin, est déjà élu. À vrai dire, cette dépolitisation de la Fête nationale, où la déflation des spectacles et des activités est de mise, nous renvoie à nos contradictions collectives. D'ailleurs, les contradictions, c'est à peu près tout ce qu'il nous reste de collectif, pour le meilleur ou pour le pire.

Il est fort à penser que lorsqu'elle entend le mot «liberté» — qui fut tout de même prononcé sur les scènes de Québec et de Montréal —, la foule québécoise pense avant tout à la liberté de faire ce que bon lui semble, de penser incorrectement, de s'habiller sans code (ce qui, bien sûr, est une illusion), de pratiquer le piercing, de se tatouer, bref, de vivre avec le moins de contraintes sociales possible et sans subir le jugement de qui que ce soit. En y réfléchissant bien, le «nous» collectif chargé de sous-entendus d'émancipation, de libération, de combats au nom d'idéaux nationaux, ce «nous» a fait place au «on», et on sait que dans la langue française, ce «on» exclut la personne qui parle. C'est peu dire que le sentiment d'implication sociale s'en trouve affaibli. D'où il découle que les combats que l'on mène sont étroitement reliés aux préoccupations personnelles, voire aux intérêts particuliers. L'altruisme cède ainsi le pas à l'individualisme. Le glissement plus ou moins imperceptible aura des conséquences fondamentales à long terme.

Le *small* n'est plus *beautiful*, il est confortable, rassurant, chaleureux, parce que personnalisé. Le quartier, l'arrondissement, le village sont les réponses actuelles à l'anonymat mondialiste. Mais ils contribuent aussi à l'érosion nationale et étatique, ce qui n'est pas pour déplaire aux puissances économiques et financières, ces ténors de l'abolition des frontières pour mieux entrer et sortir des pays selon leurs intérêts. C'est la face cachée de la mondialisation et le contraire des bienfaits de cette dernière.

L'avenir culturel du Québec ne peut pas reposer sur l'addition des volontés individuelles. De même que la vie culturelle risque de perdre son âme et son dynamisme si l'État défusionne ses pouvoirs et ses responsabilités selon la règle du plus petit dénominateur commun. L'arrondissement, le village, ces ersatz de la paroisse d'antan correspondent à la recherche d'une proximité sans laquelle l'être humain a le sentiment désagréable de flotter en apesanteur. Les Québécois se sont d'abord définis comme des paroissiens avant de s'affirmer comme des citoyens. Être montréalais, trifluvien, gaspésien, appartenir au Plateau Mont-Royal ou au Vieux-Québec ne doit pas être une négation d'une appartenance plus large, celle à un pays aussi réel qu'imaginaire.

denbombardier@earthlink.net

Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Plus un texte est court, plus vite il sera publié! Nous n'envoyons pas d'accusé de réception et il est inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel (redaction@ledevoir.com) et n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

FRANCE

Projet de loi constitutionnelle relatif à la Charte de l'environnement

Le projet de charte a été présenté par le gouvernement français au conseil des ministres de la France le 25 juin 2003, lequel l'a approuvé. Il sera examiné par le Parlement à l'Assemblée nationale et par le Sénat réuni à Versailles) ou faire l'objet d'un référendum national en décembre. C'est le président Jacques Chirac, parrain de ce projet, qui décidera du mode d'approbation final.

Article 1

Le premier alinéa du préambule de la Constitution est complété par les mots suivants: «ainsi qu'aux droits et devoirs définis dans la Charte de l'environnement de 2003.»

Article 2

La Charte de l'environnement de 2003 est ainsi rédigée:

- «Le peuple français,
- considérant,
- que les ressources et les équilibres naturels ont conditionné l'émergence de l'humanité;
- que l'avenir et l'existence même de l'humanité sont indissociables de son milieu naturel;
- que l'environnement est le patrimoine commun des êtres humains;

- que l'homme exerce une influence croissante sur les conditions de la vie et sur sa propre évolution;
- que la diversité biologique, l'épanouissement de la personne et le progrès des sociétés humaines sont affectés par certains modes de consommation ou de production et par l'exploitation excessive des ressources naturelles;
- que la préservation de l'environnement doit être recherchée au même titre que les autres intérêts fondamentaux de la nation;
- qu'afin d'assurer un développement durable, les choix destinés à répondre aux besoins du présent ne doivent pas compromettre la capacité des générations futures et des autres peuples à satisfaire leurs propres besoins;

proclame:

- Art. 1^{er} — Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et favorable à sa santé.
- Art. 2 — Toute personne a le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement.
- Art. 3 — Toute personne doit, dans les conditions définies par la loi, prévenir ou, à défaut, limiter les atteintes qu'elle est susceptible de porter à l'environnement.
- Art. 4 — Toute personne doit contribuer à la réparation des dommages qu'elle cause à l'environnement, dans les conditions définies par la loi.
- Art. 5 — Lorsque la réalisation d'un dommage, bien qu'incertaine en l'état des connaissances scientifiques, pourrait affecter de manière grave et irréversible l'environnement, les autorités publiques veillent, par application du principe de précaution, à l'adoption de mesures provisoires et proportionnées afin d'éviter la réalisation du dommage ainsi qu'à la mise en œuvre de procédures d'évaluation des risques encourus.
- Art. 6 — Les politiques publiques doivent promouvoir un développement durable. À cet effet, elles prennent en compte la protection et la mise en valeur de l'environnement et les concilient avec le développement économique et social.
- Art. 7 — Toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques, et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.
- Art. 8 — L'éducation et la formation à l'environnement doivent contribuer à l'exercice des droits et devoirs définis par la présente Charte.
- Art. 9 — La recherche et l'innovation doivent apporter leur concours à la préservation et à la mise en valeur de l'environnement.
- Art. 10 — La présente Charte inspire l'action européenne et internationale de la France.»

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau, Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); Josée Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits divers), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Julie Carpentier (sport), Isabelle Paré (santé); Pauline Gravel (science); Michel Garneau (cartooniste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duchois (Christianisme); Christine Dumais (lecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Béhar (responsable), Jean-Pierre Legault, Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (musique), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma); Bernard Lamarche (arts visuels); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy, Eric Desrosiers, Claude Turcotte; à l'information internationale: Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzetti, Manon Corneille (correspondantes parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Roux Soucy, Geneviève Otis-Dionne (commun); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING, Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Mariève Côté, Slavica Bogdanov, Veronique Geraud, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Michelle Rueland, (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires); LA PRODUCTION Daniel Bazinet (responsable de la production), Claudine Bedard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zuida, INFORMATIQUE, Yanick Martel (responsable); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE, Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Gisèle Lenard, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Monique/Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc, Marie-France Dolger (administratrice); Nicole Gagné (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haec (contrôleur), Ghislaine Laffeur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross, LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

SCIENCE

EN BREF

Précision

Dans l'édition du 13 juin dernier portant sur le fabuleux voyage du bloc erratique, il fallait lire que le glacier s'est retiré définitivement vers le nord il y a 12 000 ans — et non 2000 ans — et a ainsi favorisé la formation de la mer de Champlain. Les lecteurs l'avaient sûrement compris compte tenu de la découverte, à Saint-Félix-de-Valois, d'un squelette de béluga âgé de 10 000 ans.

Dracula n'est pas mort

(ASP) — Avez-vous entendu parler de ces biologistes réunis pour le troisième Congrès mondial Dracula ? Ils étaient tout à fait sérieux et ils n'avaient rien d'amateurs de films d'horreur. Rassemblés dans les montagnes de Transylvanie, en Roumanie, ils venaient assister à des conférences sur... la chauve-souris vampire. Un animal nocturne qui, les ailes déployées, ne fait que 20 centimètres de large et qui n'a certainement rien à voir avec le héros d'innombrables romans et films.

Évolution virtuelle

(ASP) — Pour mieux comprendre comment, sur des millions d'années, des fonctions complexes comme l'œil ont pu évoluer, une équipe de microbiologistes et de généticiens de l'Université d'État du Michigan a étudié... des organismes virtuels. Autrement dit, des légions de ces bestioles qui n'existent que dans l'un de ces programmes informatiques qui leur permet de se reproduire, de muter et d'évoluer. Les biologistes ont en effet constaté qu'à mesure qu'ils se perfectionnaient, ces logiciels devenaient d'excellentes simulations de ce qui peut se passer dans un environnement donné. Avec un avantage : alors que l'environnement biologique en question met des millions d'années à produire des changements apparents, un bon logiciel, lui, peut vous résumer tout ça en quelques jours...

Centrale nucléaire cédée à une entreprise russe

(ASP) — La centrale nucléaire de Metzamor, en Arménie, qui aurait dû cesser de fonctionner en 2004, restera en activité jusqu'en 2014. Ainsi en a décidé plus tôt cette année la Commission intergouvernementale russo-arménienne de coopération économique en cédant la gestion financière de cette centrale à la compagnie russe EES Rosii. La seule centrale nucléaire arménienne, mise en service en 1976, pourra ainsi rembourser sa dette de 32 millions de dollars à son fournisseur russe de combustible, TVEL. Et ce, en dépit d'un protocole d'accord signé en 1999 entre l'Union européenne et l'Arménie et qui, motivé par le danger que représente Metzamor, avait fixé l'arrêt de son fonctionnement en 2004. Un accident à Metzamor aurait des conséquences humaines moindres qu'à Tchernobyl du fait de sa petite taille et d'une construction différente (réacteur à eau pressurisée laissant le temps d'évacuer les lieux en cas d'alerte). Mais les risques sont réels et font craindre que la partie russe, pour des raisons financières, ne décide de pousser l'exploitation de la centrale au mépris de la sécurité.

Que devient Biosphère 2, ce projet en plein désert de l'Arizona ?

(ASP) — Les choses ne s'améliorent pas pour Biosphère 2. Ses propriétaires ont déposé une poursuite contre l'Université Columbia (New York), qui désire se retirer du projet. Biosphère 2 est cet environnement artificiel sous cloche qui, en plein désert de l'Arizona, est devenu depuis quelques années un écosystème fermé expérimental — après avoir fait les manchettes en 1991 pour avoir tenté d'être une « bulle » d'habitation entièrement autonome, banc d'essai pour de futures bases martiennes. En janvier 2003, on apprenait que l'Université Columbia avait décidé de fermer le robinet : les résultats ne seraient pas à la hauteur des attentes suscitées par les 25 millions de dollars investis depuis 1996. C'est ce qui a poussé Decision Investments Corporation, une compagnie contrôlée par le milliardaire texan Ed Bass, constructeur de Biosphère 2, à déposer cette poursuite en Cour supérieure de l'Arizona, le 21 mars. La compagnie avait signé en 1996 un contrat de 10 ans avec l'Université Columbia. Biosphère 2 commençait pourtant à regagner lentement un peu de crédibilité. Cette année, sont parus les premiers résultats de recherche sérieux sur les travaux en écologie et biologie qui y sont menés. Une équipe de chimistes a par exemple démontré que des niveaux élevés de dioxyde de carbone ne sont pas aussi bien mesurés qu'on le croit, dans tous ces programmes de création de forêts devant servir d'« aspirateurs à pollution ».

Superstitions et accidents de la route

(ASP) — Les superstitions pourraient être en partie responsables des accidents de la route en Afrique du Sud. Étonné du fait que les accidents mortels au kilomètre carré soient dix fois plus nombreux là-bas qu'aux États-Unis, Karl Peltzer, de l'Université du Nord à Sovenga, s'est d'abord rappelé que les conducteurs sud-africains sont nombreux à attribuer les accidents aux sorcières et autres phénomènes surnaturels. Il a donc mis en parallèle les taux d'accidents de minibus avec les degrés de superstitions de 130 conducteurs. Résultat : plus le conducteur est superstitieux, et plus il a d'accidents. Ce qui, du point de vue du conducteur, est tout à fait de nature à le conforter dans sa croyance que la sorcière lui en veut personnellement...

Le propre de l'homme

On ne recherche plus le chaînon manquant mais le dernier ancêtre commun entre les hommes et les chimpanzés

L'étude du comportement des grands singes a déboulonné l'homme de son piédestal et battu en brèche cette idée longtemps répandue que l'homme est le but ultime du processus d'évolution. *Homo sapiens sapiens* ne détiendrait pas l'apanage de la bipédie, du langage, de l'outil, des systèmes sociaux, voire du kama sutra, de la morale et de la guerre comme on l'a cru jusqu'à récemment. Le propre de l'homme serait beaucoup plus subtil que ce que les anthropologues du dernier siècle ont bien voulu croire.

PAULINE GRAVEL
LE DEVOIR

« **T**out ce qui a été postulé sur le propre de l'homme l'a été dans l'ignorance totale de ce qu'étaient les grands singes, par honte de nos origines animales », affirme le paléontologue Pascal Picq, maître de conférence au Collège de France. Ce fut bien sûr une avancée considérable d'admettre que l'homme descend du singe et donc que des espèces se sont graduellement transformées pour donner l'humain moderne. Mais la recherche scientifique ne corrobore plus ce schéma anthropocentrique qui nécessitait l'hypothèse d'un « chaînon manquant », cet intermédiaire illusoire entre le chimpanzé et l'homme qui n'a jamais été retrouvé.

En quelques années, les paléontologues ont en effet abandonné le modèle d'homination classique consistant en une longue succession linéaire d'espèces qui se seraient progressivement redressées au cours du temps. Ils ont transformé notre arbre phylogénétique, qui représente l'évolution des espèces, en un véritable buisson aux multiples branches où les hommes sont devenus non pas les descendants directs mais les cousins du singe. On ne recherche désormais plus le chaînon manquant mais plutôt le dernier ancêtre commun entre les hommes et les chimpanzés.

La vision des origines

Cette révolution dans la vision des origines de l'homme s'est effectuée grâce au décryptage et à la comparaison du matériel génétique entre les espèces. Deux démarches qui ont permis de situer définitivement les grands singes africains — chimpanzés et bonobos — plus près de l'homme que des autres singes. L'éthologie des grands singes nous a également appris que ces derniers présentaient maints comportements que l'on croyait exclusivement humains.

Puis, en juillet 2002, la découverte de Tumaï, un fossile d'hominiidé âgé de six à sept millions d'années, au Tchad, dans l'ouest de l'Afrique, donne le coup de grâce aux hypothèses émises par les scientifiques comme Yves Coppens, qui étaient persuadés que les premiers hominidés avaient émergé d'un ancêtre commun à l'est des vallées du Rift, en Afrique, là où les savanes arborées qui composent le paysage auraient poussé nos ancêtres à acquérir la bipédie et ainsi à devenir des hommes.

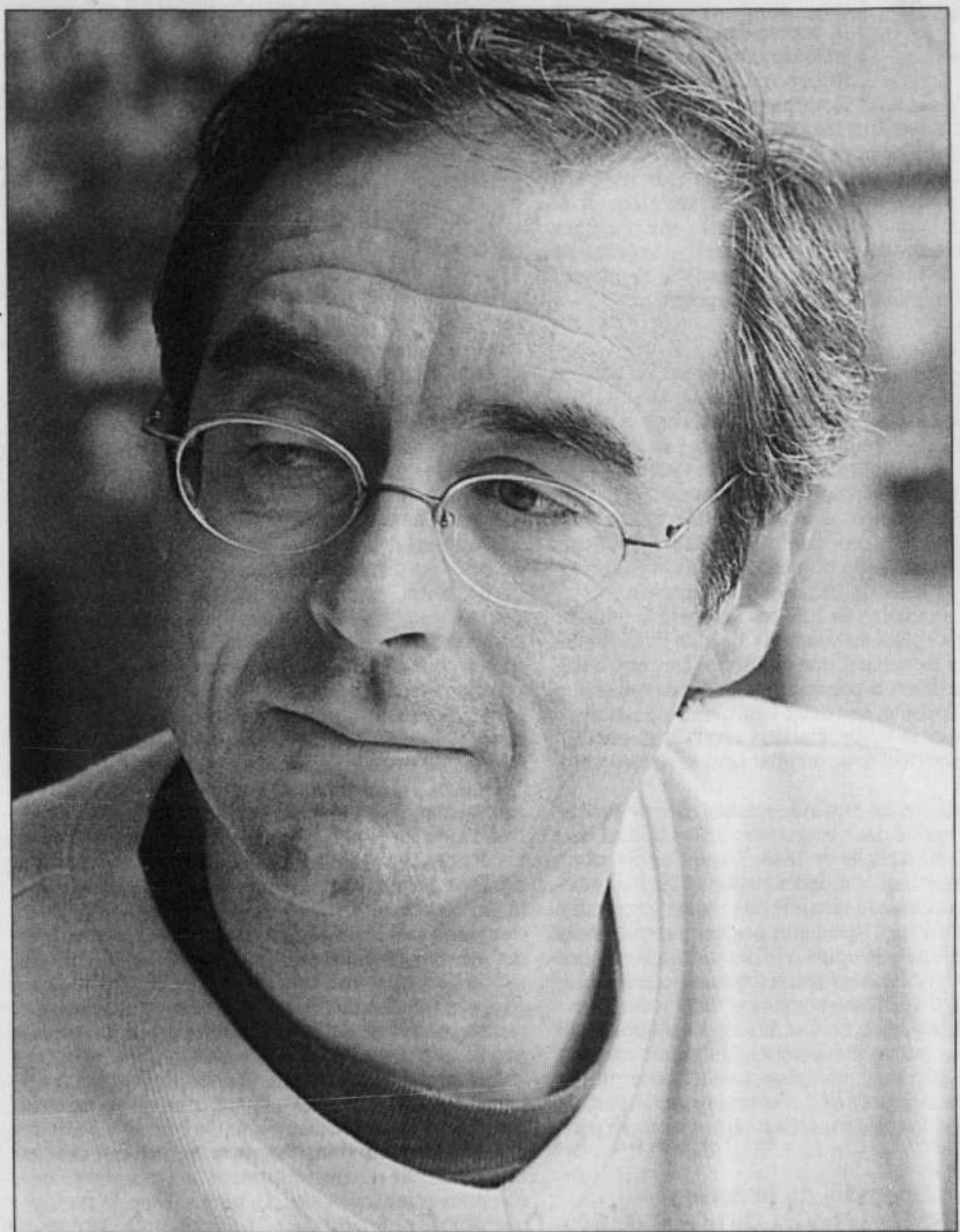
En 1981, Yves Coppens, directeur de la chaire de paléontologie de préhistoire au Collège de France, avait en effet élaboré une théorie, l'East Side Story, tenant compte du fait que tous les plus anciens fossiles appartenant à notre lignée, Australopithecus compris, avaient été exhumés à l'est du Rift tandis que les grands singes actuels demeurent cantonnés à l'ouest du Rift. Selon cette théorie, il y a entre six et huit millions d'années, le Rift se déforme considérablement et accentue du coup la dépression déjà présente, tandis que les forces tectoniques élèvent des contreforts de quelques milliers de mètres d'altitude.

À l'est de cette barrière géographique, le climat s'assèche et les densités forestières cèdent le pas à des parcelles de savanes. Les populations de notre dernier ancêtre commun qui se retrouvent isolées dans cette Afrique orientale doivent s'adapter à ces milieux plus ouverts où il faut parcourir de longues distances pour trouver à manger. Elles se redressent sur leurs membres postérieurs, ce qui leur permet de se déplacer plus rapidement, de mieux repérer les proies et les prédateurs, de libérer leurs membres antérieurs qui peuvent ainsi servir à manipuler des outils.

« Les individus des populations qui se trouvent de part et d'autre de la barrière rompent tout contact entre eux, résume Pascal Picq. Les populations divergent et forment de nouvelles espèces, voire des lignées distinctes. »

Mais Tumaï, que l'on considère désormais comme le plus ancien ancêtre commun de la lignée humaine découverte à ce jour, écoule l'East Side Story de par sa provenance localisée à plus de 2500 kilomètres à l'ouest de la fracture du Rift.

L'étude des grands singes, que l'on avait négligée pendant près d'un siècle, nous a également révélé que la bipédie n'est pas un critère spécifiquement humain, affirme le paléontologue. « La bipédie vient directement du monde des forêts, dit-il. Le fait de se suspendre dans les arbres nous amène à découvrir le monde vertical, ce qui est une condition nécessaire, mais pas suffisante pour la bipédie. De plus, la façon dont nous, les hommes, mobilisons nos muscles du bas du dos, des hanches et du haut des cuisses



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

« On a longtemps cru que le langage était le propre de l'homme, souligne le paléontologue Pascal Picq, maître de conférence au Collège de France. Or il n'en est rien. Les chimpanzés peuvent très bien apprendre un langage symbolique. Ils font même de la politique. »

lorsque nous marchons debout est exactement la même que lorsqu'un singe ou un homme se suspend et monte le long d'un tronc d'arbre. L'aptitude à être bipède est donc liée à la plasticité et à la souplesse de notre répertoire locomoteur. En d'autres termes, lorsqu'on est capable de grimper à un arbre, on est aussi capable de marcher debout et redressé lorsque les circonstances l'exigent.

« Nos ancêtres communs qui se sont retrouvés dans les savanes possédaient déjà cette aptitude à la bipédie qui n'était pas un caractère particulièrement avantageux jusque-là. Mais avec le changement environnemental qui survient, ce caractère devient la cible de la sélection naturelle et se perfectionne. Il participe de ce fait au succès reproducteur de l'espèce qui en est dotée. »

Pascal Picq réfute donc le schéma proposé par Yves Coppens qui s'inspire du larmarckisme, cette théorie énoncée par le biologiste Lamarck et selon laquelle les espèces évolueraient en transmettant à leur progéniture les caractères qu'ils auraient acquis au cours de leur vie en réponse aux changements de l'environnement. « Un caractère n'apparaît pas parce qu'on en a besoin, réplique Pascal Picq. La bipédie ne serait pas apparue en réponse à une pression de la sélection liée aux savanes arborées. L'évolution ne fonctionne pas comme ça. On possède ou on ne possède pas le caractère adéquat au moment où surviennent les changements environnementaux. »

L'aptitude à la bipédie remonte à nos origines communes avec les grands singes, déclare le chercheur. Les chimpanzés, quant à eux, l'auraient presque perdue. Mais les bonobos, ces proches cousins des hommes, demeurent bipèdes dans 20% de leurs déplacements.

« Les chimpanzés utilisent une grande diversité d'outils, au point où l'on peut dire qu'ils ont une culture », souligne par ailleurs Pascal Picq. Les éthologues ont en effet répertorié une quarantaine de comportements où les singes emploient des outils, notamment en pierre. Ces attitudes, qui ne sont ni imposées par l'environnement, ni déterminées génétiquement, ont été inventées par ces animaux et se transmettent de génération en génération. « Il s'agit donc de traditions, voire de cultures. L'outil ne serait donc pas le propre de l'homme », ajoute le chercheur.

L'organisation sociale est omniprésente chez tous les mammifères, poursuit-il. « Comme dans toutes les sociétés humaines préindustrielles où les femmes quittaient le bercaïl au moment du mariage pour rejoindre la famille de leur époux, chez les chimpanzés et les bonobos, les mâles restent ensemble toute leur vie et ce sont les femelles qui, au moment de l'adolescence, quittent la troupe natale et migrent pour aller se reproduire. »

Seuls les hommes et les chimpanzés se font la guerre, note toutefois Pascal Picq. « Dans ces deux espèces, les mâles montent des expéditions qui n'ont pour seul but que d'aller tuer leur rival, précise-t-il avant d'ajouter que l'éthologue Jane Goodall avait relevé au cours de ses longues observations que des chimpanzés d'une communauté avaient exterminé leurs semblables d'une

autre communauté afin de s'approprier les femelles et le territoire de cette dernière.

Alors que dans la plupart des sociétés de singes et de mammifères les individus d'un groupe ne se quittent pas d'une semelle et restent constamment unis, les chimpanzés, à l'instar des humains qui s'absentent pour leurs activités professionnelles, se faussent compagnie le temps d'aller chercher la nourriture. « Les hommes utilisent toutefois des codes sophistiqués qui leur évitent de renégocier leur séparation chaque fois qu'ils se retrouvent, indique le paléontologue. Et l'usage de ces codes requiert des capacités cognitives extrêmement élaborées. »

La chasse et l'homme

On a longtemps cru que le langage était le propre de l'homme, souligne par ailleurs Pascal Picq. Or il n'en est rien. Les chimpanzés peuvent très bien apprendre un langage symbolique. Ils font même de la politique. « Au sein d'un groupe de chimpanzés, on n'obtient pas le pouvoir que par la coercition, explique-t-il. Les individus jouent d'alliances et de négociations. Et, comme en politique, le mensonge fait partie de stratégies. Les notions de bien et de mal, les bases de la morale en quelque sorte, existent aussi. Il y a des choses que le groupe tolère et d'autres qu'il bannit. »

Ce qu'on croyait être exclusif à la sexualité humaine, comme l'orgasme, la masturbation et les comportements homosexuels, se rencontre aussi chez les bonobos. Cette espèce de chimpanzé nain, qu'on appelle aussi singe kama sutra, pratique la copulation dans différentes positions, notamment face à face comme les humains et contrairement aux autres espèces de singes qui n'utilisent qu'un seul mode d'accouplement.

La chasse n'est pas non plus une activité spécifique à l'homme, poursuit Pascal Picq. Les chimpanzés adorent la viande, notamment la chair des petits singes à queue qui vivent dans les arbres et qu'ils chassent. Dans le cadre d'un véritable rituel de repas, ils partagent même leur butin avec ceux qui ont participé à la traque.

Mais qu'est-ce finalement que le propre de l'homme ? « Ce sont souvent des différences de degré dans le comportement qui distinguent l'homme des grands singes, affirme le scientifique. La bipédie humaine n'a rien à voir avec celle des bonobos. Seul l'homme peut courir le marathon. Et les cultures humaines sont autrement plus compliquées que les cultures des chimpanzés. »

« Mais l'une des caractéristiques les plus distinctives de l'homme, c'est d'être capable d'évoquer d'autres représentations du monde qui peuvent notamment conduire à l'idée de dieu, à l'esthétique, à l'art, à ce désir de voir au-delà de l'horizon, au-delà des limites de la Terre. C'est de pouvoir de s'interroger sur ses origines ! »

Pour en savoir plus :

■ *À la recherche de l'homme*, Pascal Picq et Laurent Lemire, Nil Éditions, Paris, 2002.

■ *Aux origines de l'humanité*, vol. 2, « Le propre de l'homme », Sous la direction de Pascal Picq et Yves Coppens, Fayard, 2001.